

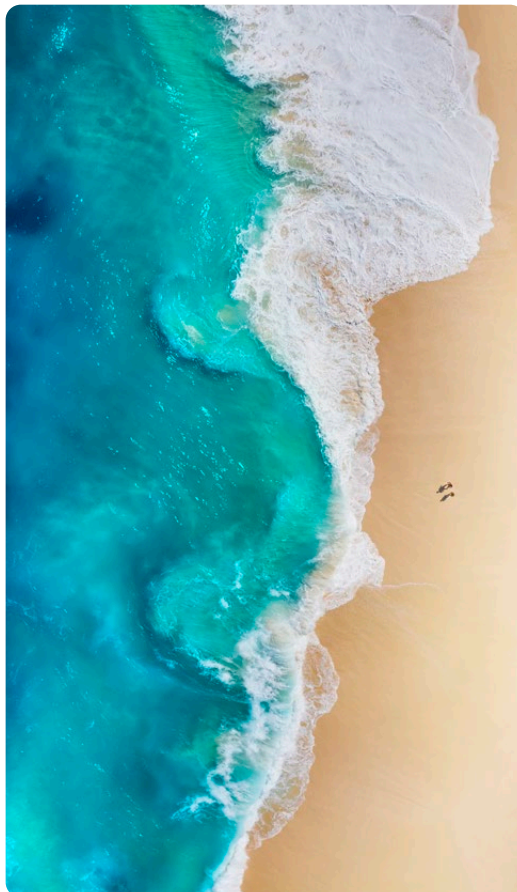


Ofi invest
Asset Management

AVRIL 2026

*Rapport annuel
extra-financier biodiversité 2025*

**Global Fund -
Ofi Invest Biodiversity Global Equity**





Sommaire

Éditorial

La biodiversité au cœur des enjeux 2

⑦ PARTIE 1

Ofi Invest Asset Management :
un investisseur responsable et engagé 4

Ofi Invest, un acteur engagé pour une finance responsable 5

⑦ PARTIE 2

Érosion de la biodiversité :
impacts écologiques et économiques

La biodiversité : comprendre les enjeux et les répercussions
économiques 7

Érosion de la biodiversité : focus sur l'eau 13

⑦ PARTIE 3

Investir pour agir :
Global Fund - Ofi Invest Biodiversity Global Equity

Nos points forts 17

Présentation du compartiment 18

Philosophie de gestion 18

Méthodologie : un modèle d'analyse différenciant 19

Notre démarche : score propriétaire biodiversité 20

Un triptyque sélectif 22

⑦ PARTIE 4

Indicateurs extra-financiers de performance

Panorama des données biodiversité 25

Les indicateurs biodiversité clés 28

Les dépendances 33

Indicateurs score biodiversité Ofi Invest Asset Management 35

Autres indicateurs extra-financiers du portefeuille 36

⑦ PARTIE 5

Des solutions au sein du compartiment

Description des solutions identifiées 39

⑦ PARTIE 6

L'engagement au cœur de la stratégie

L'engagement au sein d'Ofi Invest Asset Management :
un levier d'action différenciant 44

Engagement spécifique du compartiment Ofi Invest Biodiversity
Global Equity 46

Engagement collectif 51

Glossaire 54

Notre équipe 56



 **Luisa Florez**
Directrice
des recherches
en Finance
Responsable

ÉDITORIAL 

La biodiversité *au cœur des enjeux*

Depuis plusieurs années, la prise de conscience de la dégradation de la biodiversité et de nos écosystèmes entraîne des conséquences notables sur nos modes de vie et nos systèmes économiques. L'extinction accélérée des espèces, la perte de terres et de ressources naturelles, ainsi que les menaces pesant sur les écosystèmes essentiels, engendrent des risques économiques significatifs. Ces dangers incluent la perturbation des chaînes d'approvisionnement, l'augmentation des coûts des matières premières et des pertes pour de nombreux secteurs économiques dépendants de la nature, tels que l'agriculture et la pêche, essentiels pour la sécurité alimentaire mondiale.

Ofi Invest Asset Management porte une attention particulière à ces thématiques, car elles peuvent avoir un impact sur nos décisions d'investissement. Une hausse de l'inflation liée aux prix des matières premières ainsi qu'une limite à la croissance par la raréfaction des ressources naturelles sont des variables économiques à prendre en compte dans une analyse prospective. De plus, nous avons placé les valeurs humaines et la protection de l'environnement au cœur de notre stratégie depuis quelques années, inspirée par nos actionnaires historiques mutualistes. Notre objectif est d'accompagner les investisseurs dans leur démarche d'investissement responsable. Face à la diversité des attentes extra-financières, nous offrons une large gamme de solutions d'investissements responsables, de services d'accompagnement et de reporting adaptés aux enjeux du développement durable¹.

Convaincue que la collaboration entre investisseurs est essentielle pour répondre aux risques systémiques liés à la dégradation de nos écosystèmes, Ofi Invest Asset Management a également décidé de s'engager dans des initiatives collectives dédiées à la préservation de la biodiversité (FABRIC² et SPRING³) afin d'accélérer la transformation des entreprises.

Bilan 2025

2025 s'achève sur une note contrastée pour la biodiversité. Alors que les catastrophes naturelles, incendies ravageurs et ouragans de forte intensité rappellent l'urgence d'agir, les tensions géopolitiques et le recul des engagements climatiques ont fragilisé la dynamique mondiale. Le retrait des États-Unis de l'accord de Paris et la promotion des énergies fossiles illustrent cette tendance, tandis que la finance durable, longtemps perçue comme un pilier de la transition, a connu un coup d'arrêt : remise en cause réglementaire et perte d'attractivité des produits labellisés ont marqué l'année. Pourtant, au milieu de ces turbulences, des avancées majeures sont venues raviver l'espoir et redonner un cap.

En effet, l'année a été jalonnée d'événements structurants qui témoignent d'une volonté internationale de préserver la biodiversité, malgré un contexte économique et politique incertain.

La COP16¹, dont la seconde session s'est tenue à Rome en février, a permis de franchir un pas décisif. Après l'échec de Cali, les négociations ont abouti à des

1 – Cf. glossaire p. 54. 2 – FABRIC : lancé à l'automne 2024 par la fondation Finance for Biodiversity (FfB), FABRIC est un programme collectif d'engagement des investisseurs visant à traiter les impacts du secteur du textile et de l'habillement sur la nature. L'initiative rassemble des investisseurs afin de promouvoir des pratiques favorables à la biodiversité dans le textile et l'habillement. 3 – SPRING vise à traiter le risque systémique que représentent la perte de biodiversité pour les sociétés et la création de valeur à long terme des portefeuilles. Le levier principal de cette initiative est d'améliorer les pratiques des entreprises en matière de perte de forêts et de dégradation des sols.

Ofi Invest Asset Management place les valeurs humaines et la protection de l'environnement au cœur de sa stratégie responsable.

mesures ambitieuses : mobilisation de 200 milliards de dollars par an d'ici 2030, création du Fonds de Cali pour soutenir les peuples autochtones, mise en place d'un mécanisme financier permanent et d'un système multilatéral de partage des avantages liés aux données génétiques. Ces décisions renforcent le cadre Kunming-Montréal et posent les bases d'une coopération durable.

Dans le même esprit, la triple COP¹ de Bâle, Rotterdam et Stockholm a marqué une étape décisive dans la lutte contre la pollution chimique. Les 187 pays réunis ont adopté des mesures fortes : contrôle accru des déchets plastiques pour limiter leur exportation vers les pays en développement, interdiction de substances toxiques persistantes comme l'APFO et le Dicofof, et transparence renforcée sur les produits chimiques dangereux. Ces avancées traduisent une prise de conscience globale : la santé des écosystèmes est indissociable de celle des populations.

2025 a aussi mis en lumière la nécessité d'agir sur des menaces persistantes, à commencer par les PFAS, ces composés perfluorés omniprésents jusque dans l'Arctique. Leur impact sur la biodiversité est alarmant : altération des habitats, perturbation des interactions biologiques, bioaccumulation dans la chaîne alimentaire. Face à ce constat, l'Union européenne envisage une interdiction totale dès 2026, malgré un lobbying intense des industriels. Cette bataille illustre la complexité des enjeux : concilier impératifs économiques et préservation des écosystèmes.

Enfin, sur le plan réglementaire, malgré les simplifications importantes de certaines règles en matière de reporting, comme la CSRD⁴ et CSDDD⁵, l'Europe demeure un moteur, affirmant que la transparence et la comparabilité sont des leviers essentiels pour orienter les capitaux vers des solutions durables.

Perspectives 2026

À l'aube de 2026, les défis restent immenses, mais les opportunités sont réelles. La rationalisation des cadres réglementaires (CSRD, CSDDD, SFDR⁶) vise à simplifier sans renoncer à l'ambition. Cette évolution est cruciale pour restaurer la confiance des investisseurs et maintenir l'élan vers la durabilité.

En fin d'année 2025, le Parlement européen a acté le report et la simplification du règlement contre la déforestation. Les entreprises disposeront d'une année supplémentaire pour se conformer aux nouvelles règles de l'Union européenne visant à prévenir la destruction des écosystèmes forestiers. En 2026, elles devront adapter leurs chaînes d'approvisionnement et leurs pratiques commerciales afin de garantir que leurs produits ne contribuent pas à la déforestation.

L'année sera également marquée par un rendez-vous majeur : la COP17¹ en Arménie, en octobre. Cette conférence constituera une étape clé pour évaluer les progrès du cadre Kunming-Montréal et renforcer la coopération internationale. Elle sera l'occasion de transformer les engagements en actions concrètes, dans un contexte où les phénomènes climatiques extrêmes, les tensions géopolitiques et la perte de biodiversité redéfinissent les risques sur les marchés.

Malgré les turbulences, l'Europe et l'Asie confirment leur leadership, tandis que les États-Unis persistent dans leur opposition idéologique aux thématiques de durabilité. Au sein d'Ofi Invest Asset Management, nous souhaitons continuer à accompagner la transformation des entreprises et de l'économie, en investissant dans les entreprises dont nous estimons les pratiques plus durables.

4 – CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive (<https://portail-rse.beta.gouv.fr/csrd/csrd-comprendre-la-directive-europeenne-et-ses-enjeux-pour-la-durabilite/>). - Cf. glossaire p. 54. 5 – CSDDD : Corporate Sustainability Due Diligence Directive (<https://www.novethic.fr/definition/csddd>). - Cf. glossaire p. 54. 6 – SFDR : Sustainable Finance Disclosure Regulation (<https://www.greenscope.io/sfdr>).



PARTIE 1 

Ofi Invest Asset Management : *un investisseur responsable et engagé*



Ofi Invest, *un acteur engagé pour une finance responsable*

Très attachée à ses convictions d'investisseur responsable et engagé, la société de gestion propose un large choix de stratégies d'investissement responsable sur l'ensemble des classes d'actifs cotées afin de permettre à ses clients, à travers leurs investissements, de financer le développement d'une économie vertueuse source d'opportunités et de performance.

Ofi Invest Asset Management est une société d'Ofi Invest, unique pôle de gestion d'actifs et 4^e marque d'Aéma Groupe. Le total des actifs consolidés, gérés par la société de gestion, représentait 187 milliards d'euros à fin 2025¹, pour le compte d'une clientèle institutionnelle, professionnelle, ainsi que des épargnants, tant français qu'internationaux.

En rassemblant les expertises des sociétés de gestion d'Ofi Invest (4^e groupe français de gestion d'actifs²), Ofi Invest donne accès à une offre riche de solutions d'investissement dans le coté et le non coté, une expérience historique en gestion sur-mesure, et des services adaptés aux différentes typologies d'investisseurs, ce qui fait de ce nouvel acteur un partenaire de premier choix en gestion d'actifs.

Notre philosophie repose sur la conviction que les entreprises intégrant les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG³) dans leur stratégie offrent de meilleures perspectives et créent de la valeur sur le long terme. L'intégration des bonnes pratiques ESG leur permet d'identifier plus aisément les zones de risque ainsi que les meilleures opportunités de développement. Ofi Invest Asset Management a développé une expertise avérée dans la gestion de services sur-mesure, permettant de définir et de mettre en œuvre une politique ISR³ en parfaite adéquation avec les valeurs de nos clients. En tant qu'acteur du financement de l'économie, nous partageons à la fois une responsabilité et le pouvoir d'agir pour encourager et favoriser les parties prenantes³ du développement durable.

- ③ Ofi Invest, une nouvelle dimension pour l'avenir
- ③ 27 ans d'expertise ESG
- ③ Acteur engagé pour une finance responsable



Investir dans les acteurs qui créent de la valeur durable pour tous, c'est offrir une nouvelle dimension pour l'avenir.

1 – Source : Ofi Invest Asset Management- Actifs sous gestion au 31/12/2025. 2 – Source : communications financières des groupes, et à la suite de l'intégration d'AXA IM au sein du groupe BNP Paribas le 1^{er} juillet 2025. 3 – Cf. glossaire p. 54.



PARTIE 2 

Érosion de la biodiversité : *impacts écologiques et économiques*



La biodiversité : *comprendre les enjeux et les répercussions économiques*

Qu'est-ce que la biodiversité ?

C'est la diversité des formes de vie sur Terre. Elle comprend :

- ➔ Les espèces vivantes (animaux, plantes, champignons, micro-organismes).
- ➔ Les écosystèmes dans lesquels elles vivent (forêts, océans, déserts, etc.) et leurs interactions.
- ➔ La diversité génétique au sein de chaque espèce.

Elle est essentielle pour la santé de la planète, car elle soutient des fonctions vitales comme la production de nourriture, l'eau propre ou encore l'équilibre climatique.

Quels sont les impacts de la perte de la biodiversité ?

La perte de biodiversité a de nombreux impacts majeurs sur les écosystèmes, l'économie et les sociétés humaines. Les principaux impacts qui menacent les générations futures sont :

- ➔ **Les déséquilibres des écosystèmes**, comme l'effondrement des chaînes alimentaires ; en effet la disparition d'espèces clés (prédateurs, pollinisateurs) perturbe les relations entre espèces.
- ➔ **La diminution des services écosystémiques**. Pour rappel, les services écosystémiques sont gratuits, rendus par la nature, et nous permettent de vivre et de faire fonctionner notre société. En effet la biodiversité est essentielle pour fournir des biens et services vitaux comme :
 - La pollinisation : cruciale pour l'agriculture, elle diminue avec la disparition des insectes pollinisateurs.
 - La régulation climatique : les forêts et océans capturent le carbone, mais leur dégradation amplifie le changement climatique.
 - L'eau propre et les sols fertiles : la perte d'écosystèmes perturbe le cycle de l'eau et l'enrichissement des sols.

Quelles sont les causes directes de l'érosion de la biodiversité ?

Il existe cinq principales pressions humaines, qui entraînent la perte de diversité biologique : le changement d'usage des terres et des mers (urbanisation, déforestation...), la surexploitation des ressources naturelles, le changement climatique¹, la pollution et les espèces exotiques invasives.

➔ **Les crises économiques et sociales**

- Perte de ressources : La pêche, l'agriculture, la médecine et l'industrie dépendent des ressources biologiques.
- Précarité accrue : Les populations vulnérables, particulièrement dans les pays émergents, souffrent davantage du manque de ressources naturelles.

➔ **L'amplification des catastrophes naturelles**

La dégradation des écosystèmes (mangroves, récifs coralliens, forêts...) aggrave les impacts des événements climatiques extrêmes comme les inondations, tempêtes et sécheresses.

➔ **Perte culturelle et esthétique**

La disparition d'espèces et d'écosystèmes prive l'humanité de patrimoine naturel, de sources d'inspiration et de lien avec la nature.

¹ – Cf. glossaire p. 54.

Qu'est-ce que les interactions systémiques ?

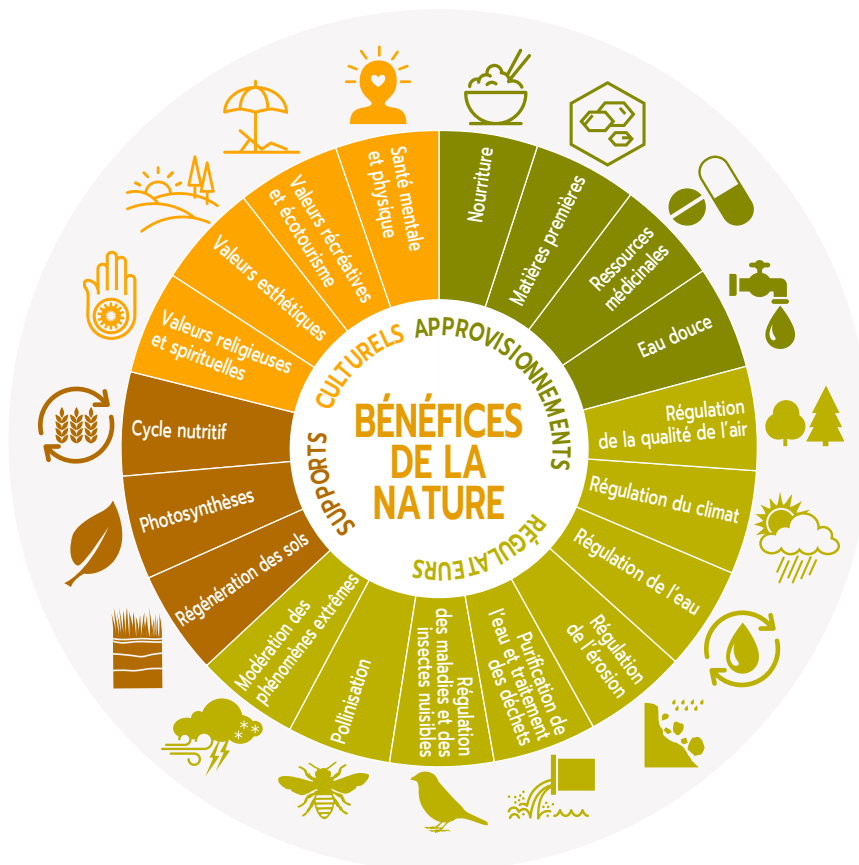
Les interactions systémiques dans la biodiversité désignent les relations complexes entre les différentes espèces, les écosystèmes et les activités humaines. Ces interactions montrent que tout est interconnecté : la modification d'un élément a des répercussions sur l'ensemble du système.

À titre d'exemple, au sein de la chaîne alimentaire, si une espèce disparaît (par exemple les abeilles), les plantes qu'elles pollinisent ne peuvent plus produire de fruits, ce qui affecte les animaux et les humains qui s'en nourrissent.

La disparition d'un prédateur provoque un effet domino pouvant entraîner une surpopulation de ses proies, qui vont alors détruire la végétation et perturber tout l'écosystème.

Les boucles de rétroaction illustrent également les interactions systémiques. La déforestation réduit les arbres qui absorbent le CO₂, ce qui accélère le réchauffement climatique. Ce réchauffement peut à son tour aggraver la déforestation, par des incendies, par exemple.

Les services écosystémiques rendus par la nature nous permettent de vivre et de faire fonctionner notre société.







Ces interactions systémiques montrent que la biodiversité n'est pas une somme d'espèces isolées, mais un réseau où chaque élément joue un rôle crucial. Les perturber entraîne des conséquences graves pour l'ensemble du système et de l'économie.



Biodiversité : une adaptation nécessaire pour préserver notre capital naturel et économique

LA BIODIVERSITÉ

Offre des services gratuits et donne aux entreprises les ressources pour produire.

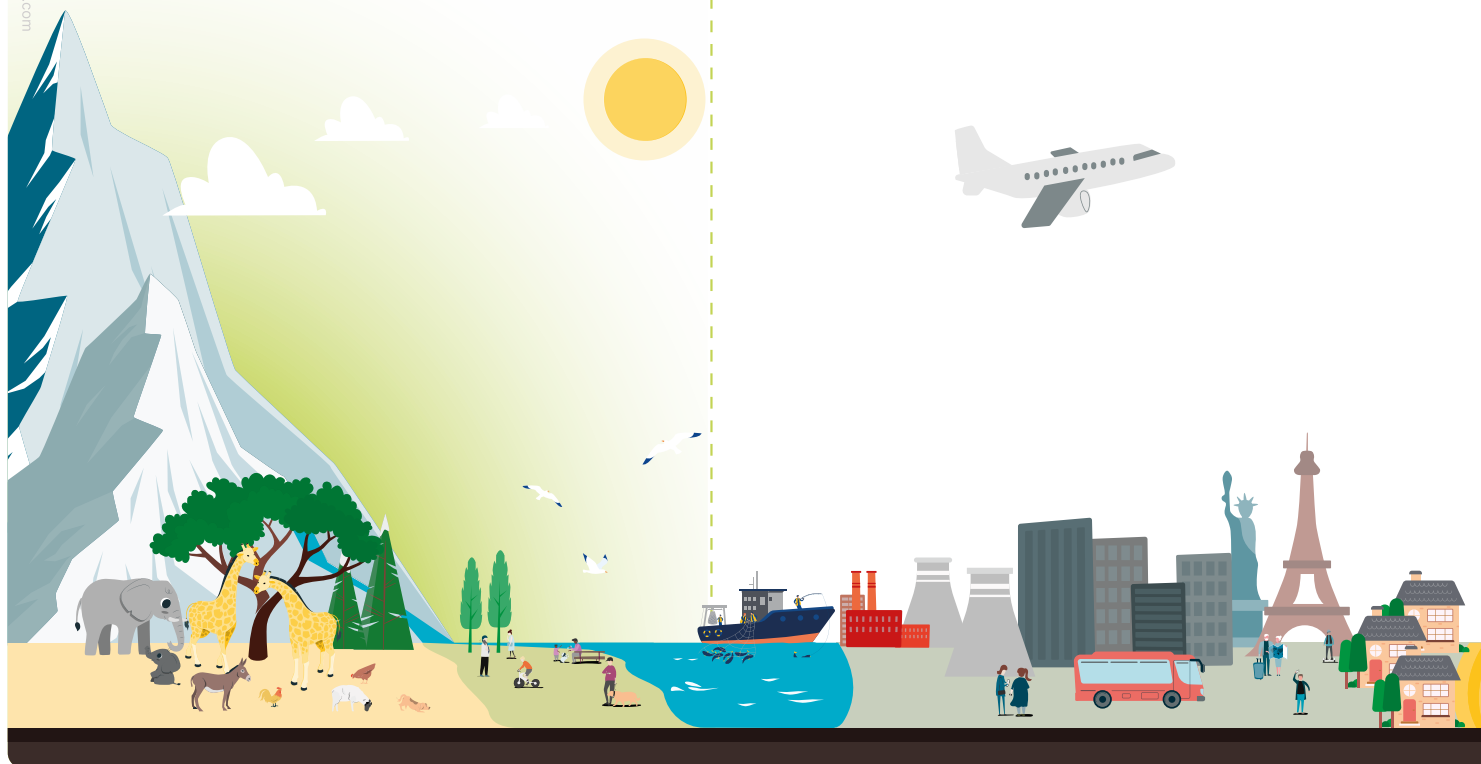
-  eau
-  oxygène
-  nourriture
-  pollinisation
-  matières premières
-  photosynthèse
- 

L'IMPACT HUMAIN





GÉNÈRE DES PRESSIONS sur la biodiversité avec ses modes de production et de consommation

-  pêche
-  industrie
-  transports
-  urbanisation
-  tourisme
-  agriculture

© Illustration : Freepik.com







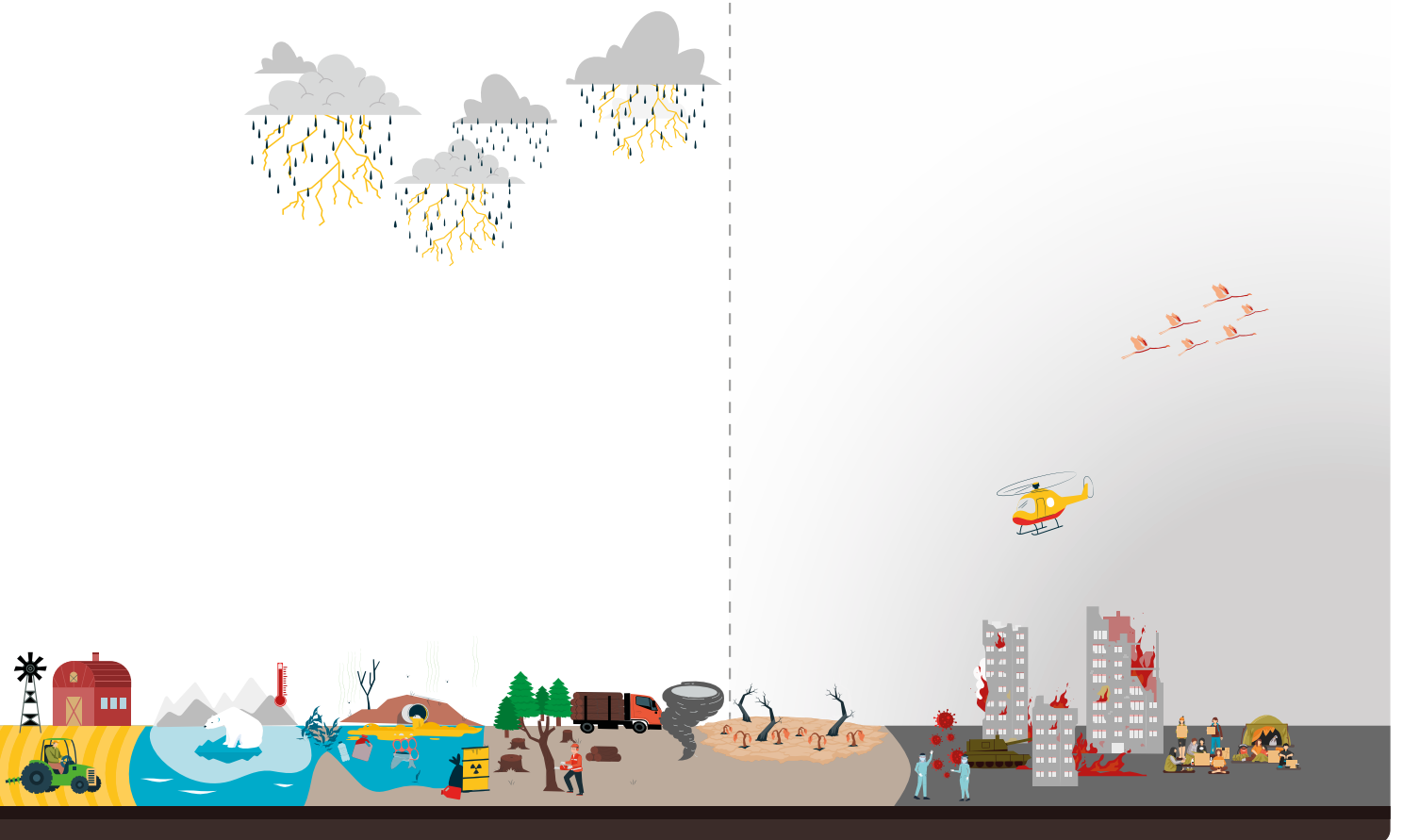
Source : Ofi Invest Asset Management

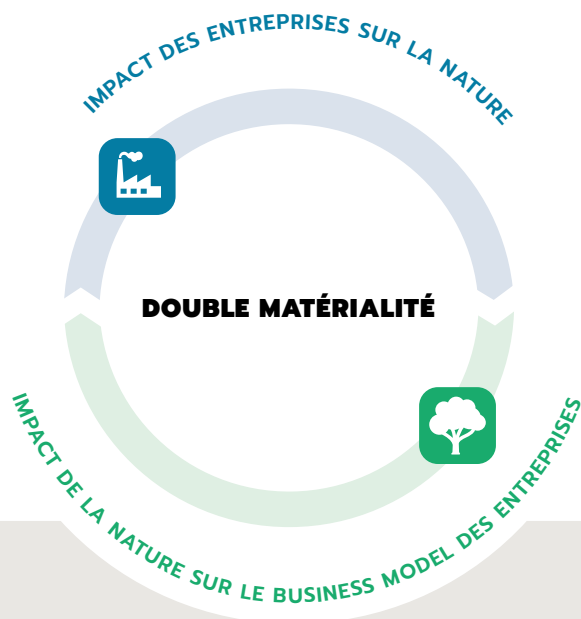
-  **destruction des habitats**
-  **pollution**
-  **surexploitation des ressources**
-  **changement climatique**

CONSÉQUENCES

Dégradation des services écosystémiques & impacts économiques et sociaux

-  **désertification, stress hydrique**
-  **conflits armés, migration des populations**
-  **apparition et disparition d'espèces**
-  **santé humaine, famine**





IMPACTS ÉCONOMIQUES

La **pollinisation est essentielle** à la production agricole.

Elle contribue directement à hauteur de **5 % à 8 %*** de la production mondiale.

Sa **valeur marchande annuelle est estimée entre 235 et 577* milliards de dollars** à l'échelle mondiale.

IMPACTS ÉCOSYSTÉMIQUES

Le **taux d'extinction des pollinisateurs est 100 à 1000 fois plus élevé** aujourd'hui que la normale**.

72,2 % de la production végétale cultivée pour l'alimentation humaine **présentent une dépendance plus ou moins forte à l'action des insectes pollinisateurs*****.

* Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2022.

** IPBES – Rapport mondial (2019).

*** Rapport de l'Efesa, 2016.

Source : Ofi Invest Asset Management.

Comment les interdépendances entre entreprises et biodiversité évoluent-elles ?

Les entreprises dépendent étroitement des services écosystémiques pour produire, mais cette exploitation a un coût qui peut être explicité par la double matérialité. En effet, les entreprises doivent évaluer à la fois l'impact de leurs activités sur la biodiversité et comment la perte de biodiversité peut affecter leurs activités.

Prenons l'exemple de l'industrie agroalimentaire pour l'illustrer. Les activités des entreprises puisent des ressources naturelles, ce qui dégrade la nature et ses écosystèmes. Cette consommation des ressources naturelles les rend moins abondantes et menace directement les activités des entreprises en remettant en cause leurs chaînes d'approvisionnement et leur pro-

duction. Les entreprises exercent, tout au long de leur chaîne de valeur, des pressions sur l'environnement, directement ou indirectement, contribuant ainsi à l'érosion de la biodiversité.

Face à cette réalité, les entreprises doivent repenser leur stratégie et modèle d'activité au regard des enjeux de durabilité. Mesurer les impacts sur la biodiversité à chaque étape de la chaîne de valeur, permet de réduire ces dommages, de les anticiper et d'adopter des solutions durables grâce à l'innovation.



Érosion de la biodiversité : *focus sur l'eau*

L'eau : un enjeu critique pour notre avenir

Invisible lorsqu'elle coule à flots, omniprésente lorsqu'elle vient à manquer, l'eau est bien plus qu'un simple élément du quotidien : elle est vitale. Cette ressource est également un bien public dont la disponibilité n'est pas illimitée. Si le cycle naturel régénère l'eau, certaines réserves comme les nappes fossiles ou les glaciers ne se reconstituent qu'à des rythmes géologiques. Dans un monde où la demande croît et où le climat bouleverse les équilibres, la gestion de l'eau devient un impératif écologique, sanitaire, économique et géopolitique.

Quand les chiffres révèlent l'urgence

Aujourd'hui, la planète fait face à un double défi : la quantité et la qualité de l'eau. Le stress hydrique survient lorsque la demande dépasse environ un quart des ressources disponibles, un seuil franchi par un nombre croissant de régions chaque année¹. À cela s'ajoute la dégradation de la qualité : au moins 1,7 milliard de personnes utilisent une source d'eau contaminée². Ces réalités traduisent une tension structurelle qui ne cesse de s'aggraver.

Les chiffres sont sans équivoque : 2,2 milliards de personnes n'ont pas accès à une eau potable gérée en toute sécurité³, et 3,6 milliards connaissent un accès insuffisant pendant au moins un mois par an⁴. Si la tendance se poursuit, plus de 5 milliards seront concernés d'ici 2050⁵. Cette situation accroît directement les risques sanitaires : l'OMS estime que l'amélioration de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène permettrait de prévenir 1,4 million de décès chaque année⁶.

L'enjeu dépasse la santé publique et touche à la stabilité des écosystèmes. Zones humides asséchées, rivières fragmentées, lacs surchauffés : la biodiversité paie le prix fort des déséquilibres hydriques. Le changement climatique accentue ce cercle vicieux : sécheresses prolongées, inondations brutales, fonte accélérée des glaciers. En 2024, seules un tiers des zones fluviales mondiales ont connu des conditions « normales »⁷. Partout ailleurs, l'eau est devenue imprévisible.

au moins

1,7 milliard

de personnes utilisent une source d'eau contaminée²

2,2 milliards

de personnes n'ont pas accès à une eau potable gérée en toute sécurité³

3,6 milliards

de personnes connaissent un accès insuffisant pendant au moins un mois par an⁴

1 – ONU-Eau. 2 – OMS, fiche « Eau potable », 2023. 3 – OMS/UNICEF, 2023. 4 – ONU-Eau, estimation 2024. 5 – Organisation météorologique mondiale, 2024. 6 – OMS, 2023. 7 – WMO, State of Global Water Resources, 2024.



Santé, économie, géopolitique : l'effet domino

Les dérèglements du cycle de l'eau entraînent des coûts économiques majeurs en affectant infrastructures, activités productives et qualité de vie. Ils provoquent des dégâts directs – inondations, sécheresses, submersions marines – et génèrent des dépenses d'adaptation croissantes pour les pouvoirs publics, les entreprises et les ménages.

Les précipitations extrêmes et la montée des eaux accroissent la fréquence des inondations, endommageant logements, transports et sites industriels. Les indemnités alourdissent les budgets des assureurs et des États, tandis que les collectivités doivent financer des protections coûteuses comme digues ou barrages. À l'opposé, les sécheresses prolongées réduisent les ressources en eau et imposent des restrictions. L'agriculture qui prélève près de 70 % de l'eau douce mondiale⁸, subit des baisses de rendement, l'élevage voit ses coûts augmenter, et certaines cultures deviennent moins viables. L'industrie et la production d'électricité peuvent être ralenties faute d'eau, ce qui diminue l'offre et augmente parfois les prix de l'énergie.

La répétition de ces chocs freine la croissance en détruisant du capital productif, en perturbant les chaînes d'approvisionnement et en détournant l'investissement vers la réparation. Les restrictions d'eau, les coupures d'électricité et les déplacements de population amplifient les pertes de productivité. À long terme,

la dégradation des écosystèmes aquatiques réduit des services naturels essentiels, engendrant des coûts différés pour les générations futures.

À cette pression économique s'ajoute une dimension géopolitique. L'inégalité d'accès est flagrante : un Canadien consomme en moyenne 340 litres par jour, contre 10 à 20 litres dans certaines zones rurales d'Afrique⁹. Plus de 280 bassins fluviaux et près de 600 aquifères sont partagés par plusieurs pays¹⁰. Dans un contexte de rareté, ces interconnexions peuvent devenir des foyers de tension. La coopération internationale, encore insuffisante, sera déterminante pour éviter que l'eau ne devienne une arme.

L'eau, un risque opérationnel majeur qui bouleverse nos modèles

Face à des risques physiques croissants comme les sécheresses, les inondations et les pénuries, les entreprises s'exposent à des perturbations majeures : arrêts de production, ruptures d'approvisionnement, hausse des coûts de traitement et de sécurisation des volumes. À cela s'ajoutent des risques réglementaires et de responsabilité : des pratiques comme les rejets non traités ou les prélèvements excessifs peuvent entraîner des sanctions, des contentieux et une dégradation durable de la confiance des parties prenantes. À titre d'exemple, à l'échelle mondiale, près de 80 % des eaux usées sont encore déversées sans traitement¹¹, un chiffre alarmant qui illustre l'ampleur du défi et la nécessité d'intégrer la gestion de l'eau comme un levier stratégique.

8 – FAO, AQUASTAT. 9 – Eau du Grand Reims, BMZ <https://www.bmz.de/en/issues/water/transboundary-water-management>. 10 – UN-Water, Convention sur l'eau. 11 – UNESCO, WWDR 2024.



Faire de la gestion de l'eau un avantage stratégique

Pourtant, des solutions existent. Elles passent d'abord par la sobriété : réduire les consommations, traquer les fuites, optimiser les procédés. Des technologies comme les capteurs intelligents ou les systèmes de comptage avancés permettent de détecter les pertes en temps réel¹². Dans l'agriculture, l'irrigation de précision et le goutte-à-goutte offrent des gains considérables¹³. La réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation, les procédés industriels, voire pour la recharge des nappes s'impose comme un levier majeur¹⁴. À cela s'ajoutent les solutions fondées sur la nature : restaurer les zones humides, renaturer les cours d'eau, préserver les sols pour stocker l'eau et amortir les crues.

Mais la technique ne suffira pas sans gouvernance. Mesurer, anticiper, coopérer : tels sont les maîtres mots. Cartographier les bassins, fixer des objectifs d'intensité eau, intégrer la ressource dans les plans stratégiques et dans les reportings extra-financiers¹⁵ (CSRD¹⁵, TNFD¹⁶) : autant d'étapes pour passer de la contrainte à l'opportunité. Les investisseurs jouent aussi un rôle clé et peuvent accélérer la transition : en orientant les capitaux vers des entreprises qui cherchent à adapter leur modèle économique, atténuer leur impact sur la biodiversité ou proposant des solutions.

La gestion de l'eau est un impératif stratégique. Il s'agit d'anticiper la rareté avant qu'elle ne devienne crise, de renforcer la coopération pour sécuriser les ressources et d'investir dans la résilience plutôt que de subir la vulnérabilité. Dans un contexte où l'eau conditionne la santé publique, la biodiversité et la performance économique, chaque acteur : entreprises, collectivités, investisseurs, citoyens doit intégrer cet enjeu dans ses décisions. Considérer l'eau non comme une évidence, mais comme un capital à préserver, est la clé pour bâtir un avenir durable et compétitif.

¹² – Badger Meter, solutions de détection. ¹³ – John Deere, irrigation de précision. ¹⁴ – Xylem, technologies de réutilisation. ¹⁵ – Cf. glossaire p. 54.

¹⁶ – La Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) est une initiative privée lancée en 2021, qui vise à promouvoir la transparence financière en ce qui concerne les risques et les opportunités liés à la biodiversité et à la dépendance des entreprises vis-à-vis de la nature.



PARTIE 3



Investir pour agir :
***Global Fund – Ofi Invest
Biodiversity Global Equity***



Nos points *forts*

- ③ Une **expertise reconnue dans la gestion thématique** depuis plus de 10 ans, consolidée par le lancement du Global Fund – Ofi Invest Biodiversity Global Equity le 15 novembre 2023. Le 14 octobre 2024, le compartiment Ofi Invest Biodiversity Global Equity a reçu le Trophée de la Finance Durable dans la catégorie « Actions à impact biodiversité »¹.
- ③ Une **méthodologie dédiée et transparente** avec des outils de mesure spécifiques intégrés dans un processus d'investissement rigoureux.
- ③ Une **approche globale ESG forte** avec une équipe dédiée travaillant en étroite collaboration avec la gestion, appliquant des politiques d'exclusion normatives et sectorielles², un suivi rigoureux des controverses³ et favorisant une politique de vote active². Ofi Invest Asset Management cherche à aller plus loin et a publié une **politique proactive sur les biocides et produits chimiques dangereux**, effective depuis le 1^{er} janvier 2024, renforçant son engagement en faveur de la biodiversité.

- ③ **L'engagement est au cœur de la stratégie :**
 - Un **engagement réglementaire et transparent au niveau du groupe Ofi Invest** en s'alignant sur les réglementations européennes, telles que la Directive *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (SFDR) et, en France, l'article 29 de la loi Énergie Climat, en publiant des indicateurs de mesure d'empreinte biodiversité dans le portefeuille.
 - Un **engagement collectif**, Ofi Invest rejoint des coalitions telles que *Finance for Biodiversity Pledge* ou *Nature Action 100*, collaborant avec d'autres investisseurs pour partager des grilles d'analyse et mutualiser les actions d'engagement auprès d'émetteurs fortement exposés aux enjeux de biodiversité.
 - Un **engagement du compartiment** avec une politique actionnariale² engagée et systématique (vote aux assemblées générales) et auprès des entreprises.

Le compartiment est exposé à des risques en matière de durabilité. En cas de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine ESG, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

- ③ Risques éventuels associés au compartiment :
 - Il se peut que la qualité et comparabilité des données extra-financières soient encore hétérogènes. À titre d'exemple, dans le domaine de la biodiversité, l'indicateur relatif aux « espèces envahissantes » reste encore très peu renseigné. Notre méthodologie propriétaire ne peut être exhaustive.
 - Le cadre réglementaire évolutif peut impliquer des ajustements des processus et des reportings.
 - Le fonds ne s'engage pas à obtenir un impact positif sur la biodiversité. Les émetteurs sélectionnés au sein de ces secteurs sont néanmoins vertueux d'un point de vue ESG.
 - Le compartiment est exposé à des risques en matière de durabilité. En cas de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine ESG, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.



③ **Victoria Richard Weill**
Gérante du compartiment Ofi Invest Biodiversity Global Equity



③ **Nils Merdy**
Gérant du compartiment Ofi Invest Biodiversity Global Equity



③ **Frédéric Tassin**
Responsable de l'équipe Actions globales et thématiques d'Ofi Invest Asset Management

¹ – Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du compartiment ou du gestionnaire. La méthodologie du classement des Trophées de la Finance Responsable est disponible ici : <https://trophees-finance-responsable.com/presentation/methodologie.html>. ² – <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>. ³ – Cf. glossaire p. 54.



Présentation *du compartiment*

Global Fund – Ofi Invest Biodiversity Global Equity

La finance se retrouve naturellement en première ligne sur cette thématique. Selon le Fonds monétaire international (FMI), près de la moitié du PIB mondial provient directement des services écosystémiques fournis par la nature, qu'il s'agisse de l'approvisionnement en ressources ou de la régulation des processus naturels tels que la pollinisation et la prévention de l'érosion. La pré-

servation de la biodiversité est donc essentielle pour la survie de nombreux secteurs économiques, et les besoins en capitaux pour la protéger et la restaurer sont considérables. C'est dans cette optique qu'Ofi Invest Asset Management a lancé le compartiment Global Fund - Ofi Invest Biodiversity Global Equity courant novembre 2023.



Philosophie *de gestion*

La politique d'investissement du compartiment Global Fund - Ofi Invest Biodiversity Global Equity a pour objectif de participer au développement des marchés d'actions internationaux en investissant principalement dans des titres de participation cotés de sociétés domiciliées et cotées sur des marchés réglementés ou d'autres marchés réglementés du monde entier. Pour ce faire, le compartiment sélectionne des entreprises impliquées dans la préservation de la biodiversité, en ciblant celles qui agissent sur leurs impacts et contribuent à la restauration des écosystèmes.

Investir dans Ofi Invest Biodiversity Global Equity, c'est sélectionner des entreprises responsables, actives et engagées dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité et en faveur de la préservation de la nature et de la restauration des écosystèmes.



Le compartiment est labellisé ISR depuis le 15 juillet 2025. Créé en 2016 par le ministère de l'Économie, le label ISR distingue les fonds engagés dans une

démarche d'investissement responsable exigeante. Cette labellisation constitue un gage de transparence et de confiance pour les investisseurs, en identifiant clairement les fonds réellement tournés vers des enjeux durables. Elle garantit une approche fondée sur l'analyse ESG et l'amélioration mesurable des pratiques des entreprises.



Victoria Richard Weill

Gérante du compartiment
Ofi Invest Biodiversity Global
Equity

Adopter une approche combinant meilleures pratiques et solutions dédiées à la biodiversité permet d'activer plusieurs leviers d'action tout en assurant une diversification solide du portefeuille, qu'il s'agisse des secteurs, des styles d'investissement ou des zones géographiques.



Méthodologie : *un modèle d'analyse différenciant*

Processus

Ofi Invest Asset Management a fait le choix de se concentrer sur les « **pratiques** » **des entreprises**, à savoir la gestion de leurs impacts négatifs sur la biodiversité. En parallèle nous investissons également dans des entreprises **apporteuses de « solutions »**.

Pourquoi ce choix ?

Toutes les entreprises et tous les secteurs d'activités sont concernés par l'érosion de la biodiversité, même si le degré d'exposition est différent. Nous avons souhaité développer un **modèle propriétaire**⁴ afin d'identifier **les entreprises qui gèrent efficacement leurs impacts négatifs** (en se concentrant sur celles dont les répercussions sur la biodiversité sont fortes) et qui s'engagent à **progresser conformément** à une trajectoire définie, le tout dans un **cadre objectif**.

- ④ **Un modèle propriétaire**⁴, qui détermine un univers d'investissement grâce à la définition d'un score de biodiversité basé sur plus de 70 indicateurs. Les entreprises sont analysées selon un triptyque : Politiques, Objectifs et Résultats.
- ④ **Un modèle objectif**, établi sur des travaux scientifiques concrets.
- ④ **Un modèle rigoureux**, basé à la fois sur une approche quantitative pour définir l'univers, renforcée par une approche qualitative pour la sélection de titres.

Cette analyse sur la biodiversité est complétée par une analyse ESG et financière approfondie.

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG (fournies essentiellement par des agences de notation ESG⁵ mais également par des agences spécialisées), combiné à une analyse qualitative du pôle ESG.

Toutefois, nous pourrions faire face à certaines limites méthodologiques telles que :

- ④ Un problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations qui sont utilisées comme input du modèle de notation.
- ④ Un problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter.

⁴ – Pour plus d'information sur la méthodologie, veuillez vous référer au prospectus du compartiment : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/produits>.
⁵ – Cf. glossaire p. 54.



Notre démarche : *score propriétaire biodiversité*

Pour identifier les entreprises mondiales qui s'engagent à gérer et réduire leurs impacts négatifs sur la biodiversité nous nous basons sur notre score Biodiversité Ofi Invest Asset Management déterminé selon trois éléments analysés simultanément :

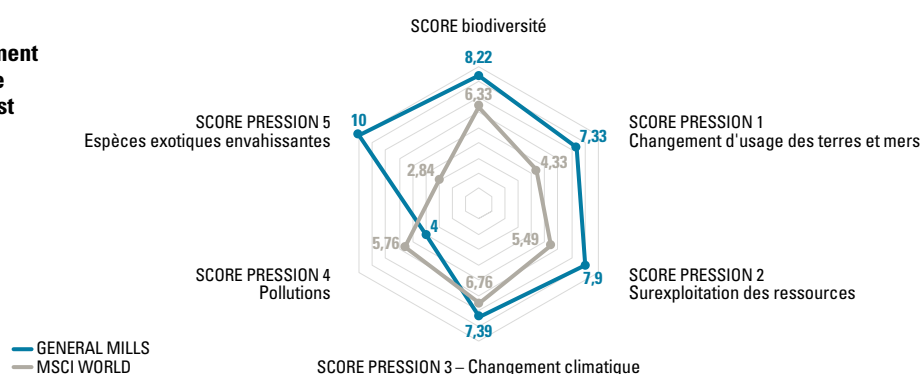
⇒ A

Nous définissons le **degré de pression** (faible, moyenne ou forte) **exercée par chaque sous industrie** (GICS 4) et la **répartition de cette pression entre les cinq pressions majeures qui pèsent sur la biodiversité**. Pour cela nous nous basons sur l'approche scientifique de l'initiative *Science-based Targets for Nature* et l'outil ENCORE⁶ (*Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure*).

⇒ B

Nous calculons pour chaque entreprise **un score qui mesure la contribution des entreprises à chacune des cinq grandes pressions et comment elle y répond**. L'évaluation repose sur l'approche scientifique des *Science-based Targets for Nature* (SBTN⁷), qui a servi de base pour la sélection des 71 indicateurs appliqués aux cinq pressions. Cette méthode assure une interprétation scientifique de l'exposition et de l'intensité des industries face à ces pressions.

Exemple de General Mills⁸, émetteur de l'univers d'investissement donné à titre d'illustration du score biodiversité propriétaire d'Ofi Invest Asset Management



Source : Ofi Invest Asset Management, score propriétaire biodiversité.

6 – Cf. glossaire p. 54. 7 – Cf. glossaire p. 55. 8 – Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

Exemple pour l'industrie agroalimentaire

General Mills⁸, entreprise américaine majeure du secteur agroalimentaire, développe, fabrique et commercialise un large portefeuille de produits alimentaires distribués dans le monde entier.

PRESSIONS	DEGRÉ D'EXPOSITION
Exemple de General Mills	
Changement d'usage des terres et des mers	18,5 %
Surexploitation des ressources	22,6 %
Changement climatique	44,8 %
Pollutions	14,1 %
Espèces invasives	0 %

Source : Ofi Invest Asset Management, 2025.

Le score, calculé sur le périmètre d'investissement, classe les émetteurs par quintile selon une approche dite « best in universe ». Il garantit une maîtrise et une transparence de l'approche d'investissement, facilitant la génération d'idées, le suivi des trajectoires et des résultats, ainsi qu'un dialogue ciblé avec les émetteurs pour les encourager à améliorer la publication de leur politique et de leurs données.



→ C

Nous accordons un **bonus aux entreprises qui apportent des solutions** en matière de protection ou restauration de la biodiversité.

Nous considérons une société « Solutions » à partir du moment où l'entreprise génère 20 % ou plus de son chiffre d'affaires dans des solutions pour préserver et restaurer la biodiversité selon les cinq grandes thématiques que nous avons identifiées.

LES 5 SOLUTIONS DU PORTEFEUILLE



L'agriculture durable



Les énergies vertes



L'eau durable



La prévention et le contrôle de la pollution



L'optimisation des ressources

Pour résumer, ces 71 indicateurs prennent en compte la gestion des impacts négatifs des entreprises selon leurs politiques & gouvernance, leurs objectifs et les résultats observés. Un bonus est octroyé aux entreprises apportant des solutions, permettant ainsi d'établir notre score biodiversité allant de 0 à 10, 10 étant le meilleur.



Un triptyque *sélectif*

Cette approche systématique permet de définir un univers d'investissement « Biodiversité » et d'établir un processus d'investissement solide et sélectif, selon Ofi Invest Asset Management.

Pour sélectionner les valeurs, nous nous focalisons sur trois piliers d'analyse : notre analyse de la gestion des impacts négatifs sur la biodiversité (basée tout particulièrement sur notre score propriétaire), notre analyse des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et notre analyse financière des sociétés.

Un suivi systématique des controverses de chaque émetteur est réalisé avec une lecture renforcée sur huit enjeux directement liés à la biodiversité.

L'analyse fondamentale des émetteurs s'accompagne d'une analyse qualitative financière et extra-financière de chaque émetteur dans la construction et le suivi du portefeuille.

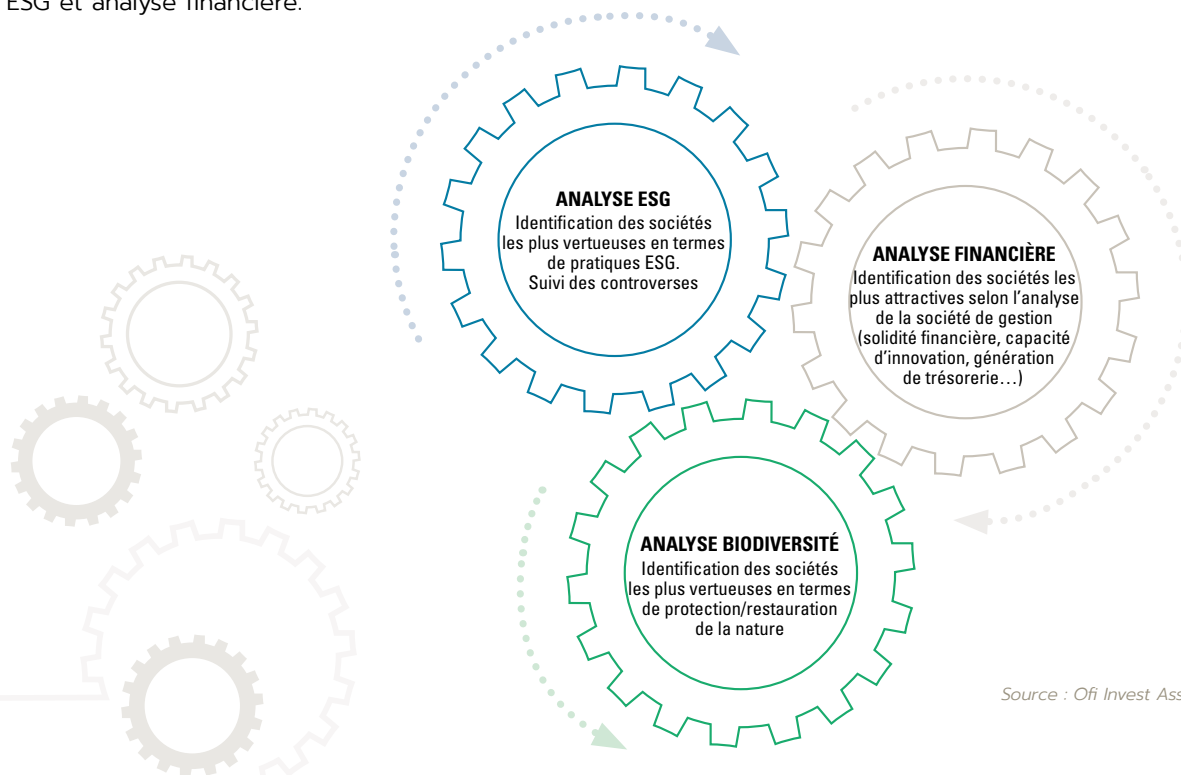
La sélection de titre et la construction du portefeuille se font sur le triptyque : analyse biodiversité, analyse ESG et analyse financière.



Frédéric Tassin

Responsable de l'équipe Actions globales et thématiques d'Ofi Invest Asset Management

Les premiers signes des dérèglements climatiques et de l'érosion de la biodiversité sont déjà visibles : vagues de chaleur plus intenses, épisodes de pluie extrême, dégradation des milieux naturels et disparition progressive de nombreuses espèces. Sans une mobilisation collective de tous les acteurs de notre société, nous devons faire face à des défis importants, qui toucheront non seulement l'environnement, mais aussi notre économie et notre vie quotidienne.



Source : Ofi Invest Asset Management.

Fin 2025, nous avons fait évoluer notre processus d'investissement afin de renforcer sa robustesse scientifique et sa lisibilité. La 5^e pression « espèces exotiques envahissantes » est temporairement désactivée dans le score, en raison d'indicateurs encore insuffisants et d'une couverture limitée. Nous continuons toutefois à suivre qualitativement ce sujet en fonction des différents travaux méthodologiques, de l'évolution des indicateurs et

de la prise en compte par les entreprises, en vue d'une réintégration lorsque la donnée sera plus pertinente. Par ailleurs, afin de refléter l'importance stratégique des solutions favorables au vivant, le bonus qui leur était attribué au sein du score est supprimé. Une poche dédiée aux solutions sera intégrée au compartiment, leur accordant une place plus visible tout en maintenant nos exigences d'analyse financière et extra-financière.

Ces évolutions entreront en vigueur au premier trimestre 2026

SYNTHÈSE DE NOTRE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

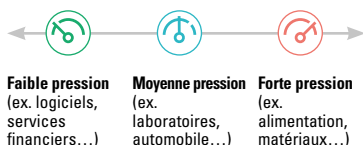
EXAMEN DE L'UNIVERS D'INVESTISSEMENT MSCI WORLD ET ENTREPRISES SOLUTIONS

EXCLUSIONS NORMATIVES ET SECTORIELLES⁹ + FILTRE ESG + FILTRE BIODIVERSITÉ

SCORE PROPRIÉTAIRE BIODIVERSITÉ

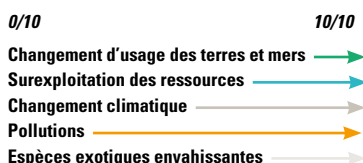
DEGRÉ D'EXPOSITION DES SECTEURS SUR LES PRESSIONS MAJEURES DE LA BIODIVERSITÉ

Mesure d'exposition par sous-industrie



NOTATION DE L'IMPACT DES ENTREPRISES SUR LES PRESSIONS MAJEURES

Contribution par entreprise sur ces 5 pressions



BONUS SOLUTIONS

Une prime (0 à 2) est attribuée si tout ou partie du CA provient d'activités favorisant la biodiversité

Environ 1/3 du portefeuille au 31/12/2025

UNIVERS D'INVESTISSEMENT BIODIVERSITÉ

ANALYSE ET SÉLECTION DES TITRES



ANALYSE BIODIVERSITÉ

- Identification des sociétés les plus vertueuses en termes de protection/restauration de la nature



ANALYSE ESG

- Identification des sociétés les plus vertueuses en termes de pratiques ESG
- Suivi des controverses



ANALYSE FINANCIÈRE

- Identification des sociétés les plus attractives selon l'analyse de la société de gestion (solidité financière, capacité d'innovation, génération de trésorerie...)

Source : Ofi Invest Asset Management

⁹ – Pour plus d'information sur les politiques normatives et sectorielles, veuillez vous référer au site internet : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-exclusions-sectorielles-et-normatives_ofi-invest-AM.pdf

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG (fournies essentiellement par des agences de notation ESG mais également par des agences spécialisées), combiné à une analyse qualitative du pôle ESG.

Toutefois, nous pourrions faire face à certaines limites méthodologiques telles que :

- un problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations qui sont utilisées comme input du modèle de notation;
- un problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter.



PARTIE 4 

Indicateurs extra-financiers *de performance*



Panorama *des données biodiversité*

Comment évaluer la performance d'un émetteur au regard de la biodiversité ?

La question se révèle complexe pour les investisseurs comme pour les fournisseurs de données extra-financières. Les entreprises interagissent avec la nature de multiples façons – par leur consommation de ressources, leur occupation du sol, leurs rejets ou leur présence dans des zones sensibles.

Les principales familles de données disponibles sur le marché permettent d'appréhender les impacts et les contributions des entreprises à la biodiversité. La compréhension des cas d'usage et des contraintes d'interprétation constitue un préalable essentiel à leur intégration dans les dispositifs d'évaluation et de pilotage.

Homogénéité des unités de mesure

Dans le cadre du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre¹ ont un impact relativement homogène : une tonne de CO₂ émise en Inde ou en Europe contribue au même potentiel de réchauffement climatique. Contrairement aux données climatiques qui bénéficient d'un référentiel commun, il n'existe pas d'unité communément acceptée pour la biodiversité. Cette difficulté ne tient pas seulement à l'émergence du sujet dans la finance durable, elle découle surtout de la nature même de la biodiversité, qui est multidimensionnelle, hétérogène et profondément contextuelle.

Comment comparer l'importance écologique d'un hectare de mangrove à celui d'une prairie alpine ? Comment additionner des impacts sur des espèces très différentes ou sur des habitats éloignés les uns des autres ? C'est pour répondre à ces difficultés qu'ont émergé des indicateurs visant à mesurer de manière homogène les impacts.

Le MSA¹ (*Mean Species Abundance*) mesure l'intégrité écologique d'un écosystème en comparant l'abondance des espèces présentes à leur niveau dans un milieu intact. Un MSA de 100 % signifie un habitat non perturbé, tandis qu'un MSA de 0 % correspond à la disparition totale ou locale des espèces originelles. Cet indicateur est utilisé par des modèles scientifiques reconnus, comme GLOBIO², ainsi que par des initiatives financières telles que le GBS³ (*Global Biodiversity Score*).



Anastasiia Kashtanova
Analyste Quant ISR

L'un des atouts majeurs du MSA est la possibilité de traduire les pressions (occupation des sols, pollution, fragmentation, etc.) en unité de surface, exprimées en MSA km², ce qui facilite son intégration dans les analyses de portefeuilles.

Le PDF⁴ (*Potentially Disappeared Fraction of Species*) est une métrique alternative largement utilisée dans les analyses de cycle de vie (ACV). Elle estime la fraction d'espèces susceptibles de disparaître sous l'effet d'un impact humain. Le PDF ne mesure pas l'extinction réelle, mais quantifie l'impact potentiel sur la biodiversité. Il peut être exprimé en pourcentage ou en unité de surface (m², km²) permettant l'agrégation des impacts.

Les indicateurs comme le MSA et le PDF présentent un avantage indéniable : ils permettent de résumer des phénomènes complexes dans un seul chiffre, rendant

¹ – Cf. glossaire p. 54. ² – The GLOBIO model : <https://www.globio.info/> ³ – Le Global Biodiversity Score : <https://www.cdc-biodiversite.fr/le-global-biodiversity-score/what-is-globio> ⁴ – Entreprises & Biodiversité - Potentially Disappeared Fraction : <https://entreprises-biodiversite.fr/potentially-disappeared-fraction-pdf>



possible la comparaison entre entreprises et portefeuilles, et permettant d'avoir une vue synthétique et agrégée.

Cependant, ils reposent sur des modèles exigeants en données – quantités et origines des matières premières, localisation précise des chaînes de valeur. Faute de transparence de la part des entreprises, les fournisseurs doivent souvent recourir à des moyennes sectorielles et géographiques pour estimer l'impact sur la biodiversité d'un émetteur. Cela peut conduire à des résultats peu différenciants entre émetteurs d'un même secteur et limiter la pertinence de ces métriques pour la gestion de portefeuille ou l'engagement individuel. Néanmoins, ce biais est moins significatif dans le cadre d'un reporting.

Cartographie de l'exposition

Grâce au développement de l'intelligence artificielle, des satellites haute résolution et des systèmes d'imagerie, les données géospatiales occupent une place croissante dans les approches d'investissement. Ces données permettent d'identifier de manière précise les sites industriels (production, stockage, infrastructures) et de croiser leur localisation avec les zones écologiquement sensibles. Les plateformes comme InVEST⁵ permettent de cartographier et d'évaluer des services écosystémiques tels que le stockage du carbone, la rétention d'eau ou la protection contre l'érosion à partir de données géographiques détaillées. De son côté, GBIF⁶ (*Global Biodiversity Information Facility*) met à disposition une base mondiale d'occurrences d'espèces qui enrichit l'analyse en permettant de visualiser la présence réelle de la biodiversité autour des sites d'activité.

Cet enrichissement ouvre de nouvelles possibilités pour le dialogue actionnarial : les investisseurs peuvent interroger les entreprises de manière précise sur leurs pratiques locales, la gestion de l'eau, la prévention de la pollution, ou les plans de l'atténuation.

Néanmoins, cette approche reste essentiellement une analyse d'exposition, et non une mesure d'impact. La présence d'un site dans une zone sensible ne signifie pas systématiquement une atteinte à la biodiversité. L'évolution future de ces modèles dépendra de leur capacité à intégrer des données plus fines, comme la nature exacte des activités sur site, les pratiques opérationnelles ou la matérialisation d'événements de controverses au sein des sites.

⁵ – Stanford Natural Capital Alliance : <https://naturalcapitalalliance.stanford.edu/software/invest>. ⁶ – GBIF | Global Biodiversity Information Facility : <https://www.gbif.org/>

Contribution positive

Dans le cadre de l'investissement, se limiter à exclure les émetteurs à risque ne suffit pas : une approche complète doit également mettre en œuvre une contribution positive à la biodiversité. Cela passe notamment par le financement d'entreprises dont les activités soutiennent la restauration ou la protection des écosystèmes.

Les ODD (Objectifs de Développement Durable) sont les 17 objectifs définis par l'ONU qui servent de cadre universellement reconnu pour mettre en avant la contribution positive des entreprises au développement durable. De nombreux fournisseurs de données ESG proposent aujourd'hui des approches propriétaires basées sur l'alignement aux ODD qui peuvent être utilisés pour identifier les entreprises dont une partie du chiffre d'affaires contribue positivement à la protection ou la restauration des écosystèmes. Bien que ces référentiels puissent varier et laisser place à l'interprétation, ils offrent une bonne couverture de marché et permettent d'identifier les activités bénéfiques. Le choix des ODD contribuant positivement à la biodiversité est libre, mais les plus répandus sont : l'ODD 12 (Consommation et Production Responsables), l'ODD 14 (Vie aquatique) et l'ODD 15 (Vie terrestre).

La taxonomie européenne apporte un cadre plus strict et scientifique. Cette classification réglementaire définit des critères techniques précis permettant de déterminer si une activité économique peut être considérée comme contribuant à l'un des six objectifs environnementaux de l'Union européenne. Pour les investisseurs, la taxonomie offre des données robustes disponibles sur le chiffre d'affaires aligné, mais aussi sur les CAPEX (dépenses d'investissement) et OPEX (dépenses opérationnelles) alignés. La principale limite réside dans son périmètre géographique : les entreprises hors Union européenne ne sont pas tenues de publier ces informations, ce qui réduit la comparabilité.

Approche propriétaire

Pour répondre à l'ensemble des besoins de la gestion – pilotage de portefeuille, sélection de valeurs et dialogue actionnarial –, une analyse propriétaire peut s'avérer pertinente. Elle vise à combiner plusieurs dimensions pour obtenir une vision complète de la performance d'un émetteur au regard des enjeux liés à la biodiversité. Cette approche repose sur l'intégration de données hétérogènes, telles que des points de

données brutes : consommation d'eau, émissions, utilisation des sols et des évaluations : ambition des objectifs environnementaux, stratégies de réduction d'impact.

Un modèle d'évaluation robuste permet alors de transformer l'ensemble de ces informations en une note unique et agrégée, facilitant la comparaison entre entreprises.

Cette méthode résulte en un seul indicateur synthétique, auditable et explicable pour prendre une décision d'investissement basés sur des données brutes fréquemment présentes dans les rapports annuels des entreprises.

Cependant, une notation propriétaire nécessite un travail méthodologique approfondi : une base scientifique robuste, un choix des indicateurs pertinents, une normalisation des données et des pondérations reflétant les indicateurs les plus matériels. En effet, certains indicateurs ne sont pertinents que pour des secteurs spécifiques (ex. : certification des pratiques aquacoles pour l'aquaculture, sans signification dans l'industrie lourde). La disponibilité et la qualité des données constituent également une limite, dépendant de la transparence des émetteurs et des capacités de collecte des fournisseurs.

La méthodologie du fonds Ofi Invest Biodiversity Global Equity a été conçue pour répondre précisément à ces différents enjeux. Elle repose sur l'identification d'émetteurs apportant des solutions – c'est-à-dire des entreprises dont les activités contribuent positivement à la biodiversité – ainsi que sur un modèle propriétaire d'évaluation fondé sur :

- ③ L'analyse des pratiques, de gouvernance et des résultats des entreprises.
- ③ L'utilisation de données brutes.
- ③ L'évaluation de l'exposition aux pressions selon des cadres scientifiques reconnus, notamment SBTN (*Science-Based Targets for Nature*) et ENCORE.

Cette combinaison permet d'obtenir une vision équilibrée entre impacts potentiels, gestion des risques, et contribution positive, tout en conservant l'explicabilité.



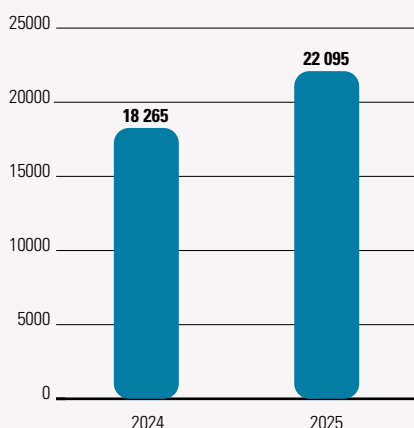
Les indicateurs *biodiversité clés*

Prélèvements en eau

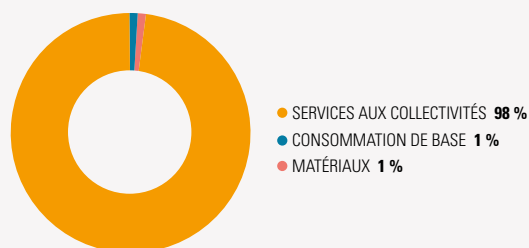
L'intensité des prélèvements en eau est en hausse entre le 31 décembre 2024 (basée sur les données des sociétés à fin 2023) et le 31 décembre 2025 (basée sur les données des sociétés à fin 2024), tirée par les services aux collectivités et notamment l'augmentation du poids de SSE en portefeuille. SSE⁷ (*Scottish and Sou-*

thern Energy) est une entreprise énergétique écossaise présente sur la production, la distribution et les services énergétiques. L'eau est essentielle pour la production d'hydroélectricité. Le poids en portefeuille de la société a progressé mais ses prélèvements en eau ont baissé sur la période. 98 % de l'eau prélevée par SSE l'est dans le cadre de la production d'hydroélectricité : l'eau est prélevée et aussitôt rejetée.

PRÉLÈVEMENT EN EAU DU PORTEFEUILLE (m³/M euros investis)

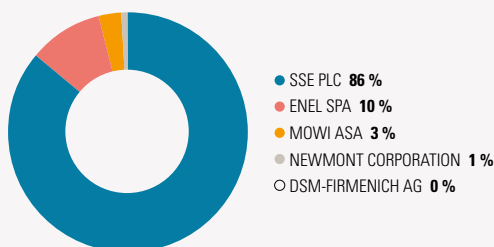


RÉPARTITION SECTORIELLE DES PRÉLÈVEMENTS EN EAU DU PORTEFEUILLE (m³/M euros investis)



Source : Ofi Invest Asset Management, MSCI. Données ESG au 31.12.2024 et données du portefeuille au 31.12.2025.

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS DES PRÉLÈVEMENTS EN EAU DU PORTEFEUILLE 2025

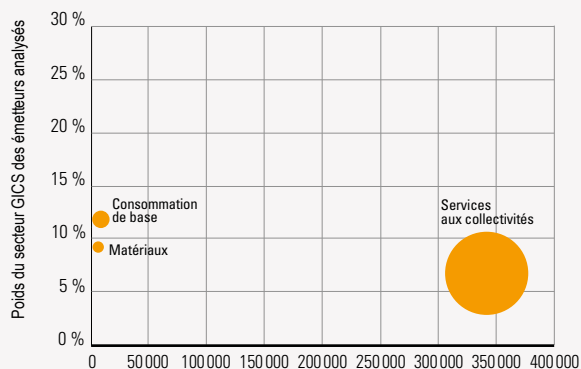


Ces cinq valeurs⁷ représentent 99,4 % des prélèvements en eau du portefeuille.

Les valeurs sont présentées à titre indicatif et peuvent être absentes du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

Source : Ofi Invest Asset Management, MSCI. Données ESG au 31.12.2024 et données du portefeuille au 31.12.2025.

MOYENNE SECTORIELLE DE PRÉLÈVEMENT EN EAU DU PORTEFEUILLE EN 2025 (m³/M euros d'ÉVIC)

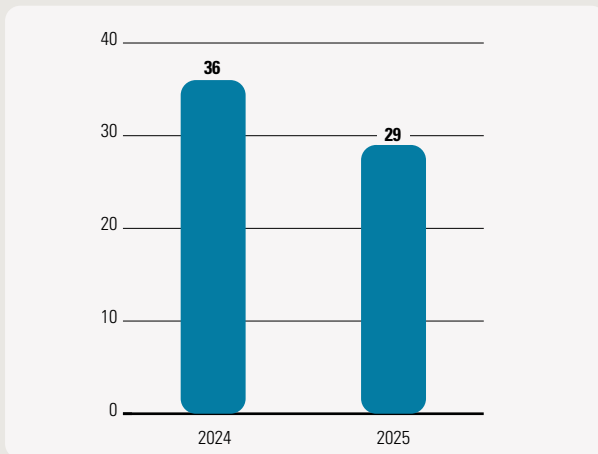


⁷ – Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

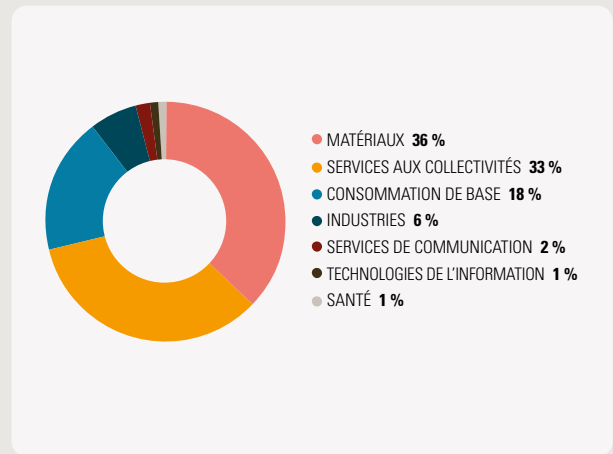
Émissions carbone

L'intensité carbone scope 1 et 2 du portefeuille est en baisse de 21 % entre le 31 décembre 2024 (basée sur les données des sociétés à fin 2023) et le 31 décembre 2025 (basée sur les données des sociétés à fin 2024). Les matériaux et les services aux collectivités restent les deux plus forts contributeurs.

ÉMISSIONS CARBONE (SCOPE 1+2) DU PORTEFEUILLE (tCO₂eq/M euros investis)

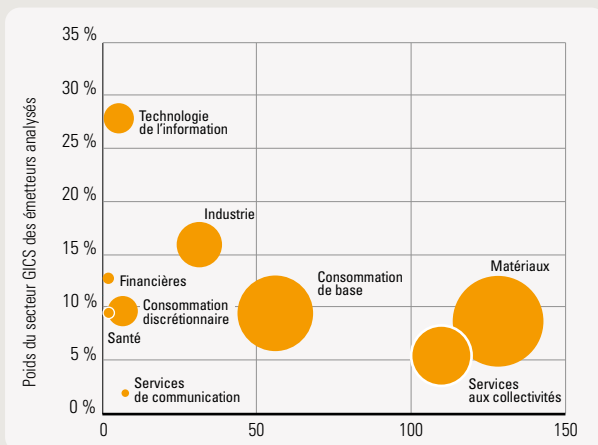


RÉPARTITION SECTORIELLE DES ÉMISSIONS CARBONE (SCOPE 1+2) DU PORTEFEUILLE EN 2025 (tCO₂eq/M euros investis)



Source : Ofi Invest Asset Management, MSCI. Données ESG au 31.12.2024 et données du portefeuille au 31.12.2025.

MOYENNE SECTORIELLE DES ÉMISSIONS GES SCOPE 1+2 DU PORTEFEUILLE EN 2025 (tCO₂eq/M/M euros d'ÉVIC)

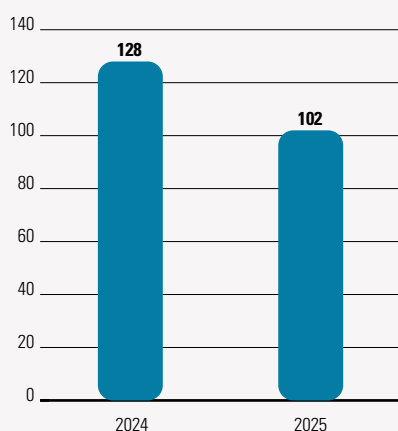


Source : Ofi Invest Asset Management, MSCI. Données ESG au 31.12.2024 et données du portefeuille au 31.12.2025.

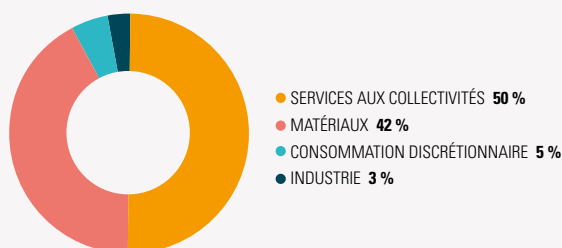
Émissions d'oxydes d'azote

Les émissions d'oxydes d'azote du portefeuille sont en recul de 20 % entre le 31 décembre 2024 (basée sur les données des sociétés à fin 2023) et le 31 décembre 2025 (basée sur les données des sociétés à fin 2024). En termes de contribution, les valeurs ci-dessous concentrent 96,4 % des émissions d'oxydes d'azote (Nox) du portefeuille. Les secteurs des services aux collectivités et des matériaux sont les principaux émetteurs d'oxydes d'azote.

NOX – ÉMISSIONS D'OXYDES D'AZOTE (kg/M euros investi)

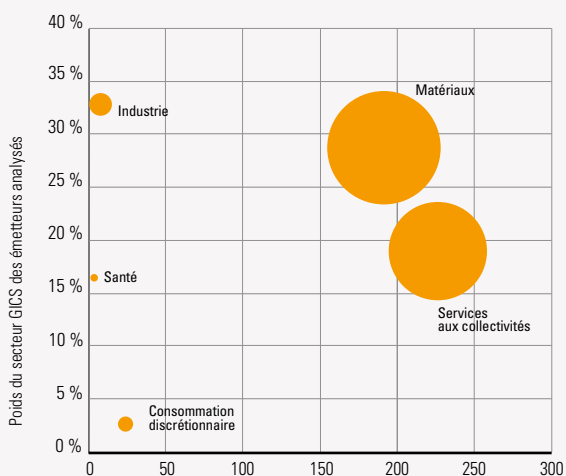


RÉPARTITION SECTORIELLE DES NOX – ÉMISSIONS D'OXYDES D'AZOTE DU PORTEFEUILLE EN 2025 (kg/M euros investi)



Source : Ofi Invest Asset Management, MSCI. Données ESG au 31.12.2024 et données du portefeuille au 31.12.2025.

MOYENNE SECTORIELLE DES ÉMISSIONS NOX DU PORTEFEUILLE EN 2025 (kg/M euros d'ÉVIC)

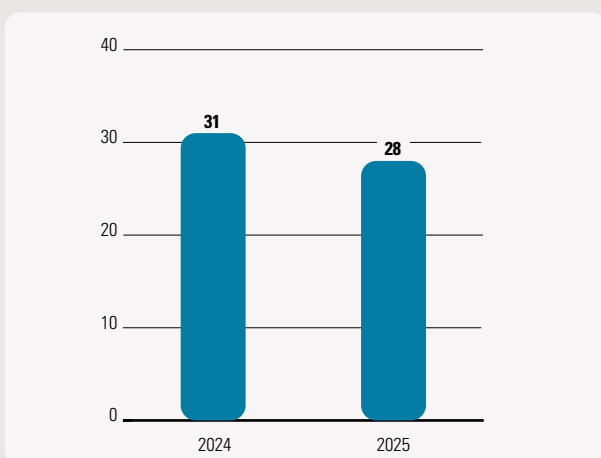


Source : Ofi Invest Asset Management, MSCI. Données ESG au 31.12.2024 et données du portefeuille au 31.12.2025.

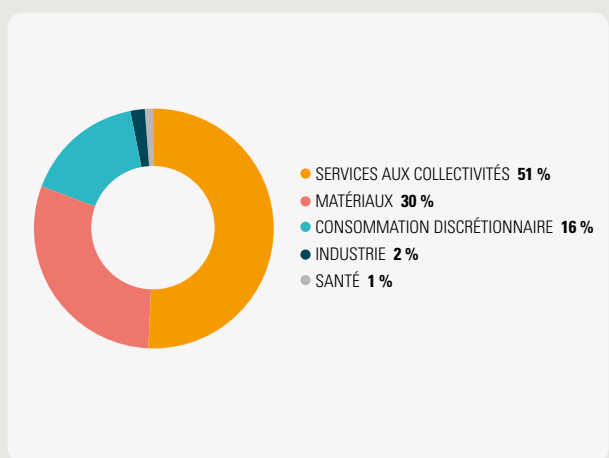
Émissions d'oxydes de soufre

Les émissions d'oxydes de soufre ont baissé de 9 % entre le 31 décembre 2024 (basée sur les données des sociétés à fin 2023) et le 31 décembre 2025 (basée sur les données des sociétés à fin 2024). Les secteurs les plus émissifs restent les services aux collectivités et les matériaux. À titre d'exemple, la production de ciment nécessite la cuisson du calcaire et d'autres matériaux dans des fours à haute température libérant ainsi des oxydes de soufre.

SOX – ÉMISSIONS D'OXYDES DE SOUFRE (kg/M euros investi)

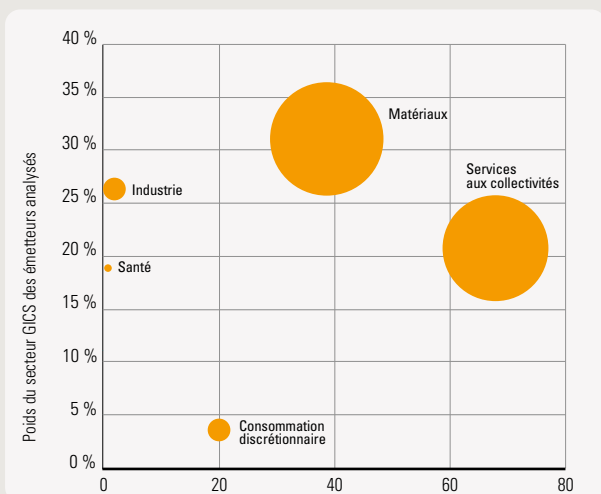


RÉPARTITION SECTORIELLE DES SOX – ÉMISSIONS D'OXYDES DE SOUFRE DU PORTEFEUILLE EN 2025 (kg/M euros investi)



Source : Ofi Invest Asset Management, MSCI. Données ESG au 31.12.2024 et données du portefeuille au 31.12.2025.

MOYENNE SECTORIELLE DES ÉMISSIONS SOX DU PORTEFEUILLE EN 2025 (kg/M euros d'EVIC)

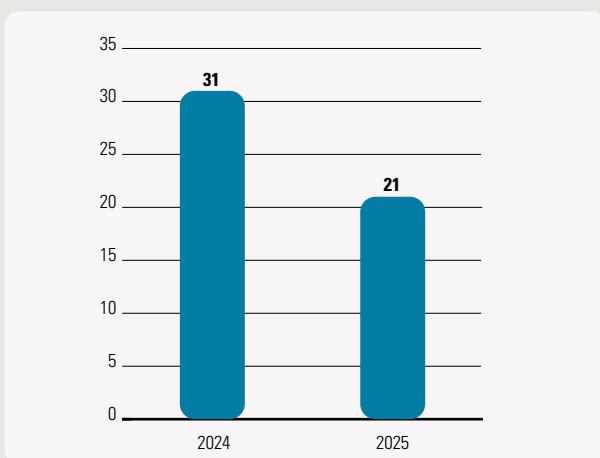


Source : Ofi Invest Asset Management, MSCI. Données ESG au 31.12.2024 et données du portefeuille au 31.12.2025.

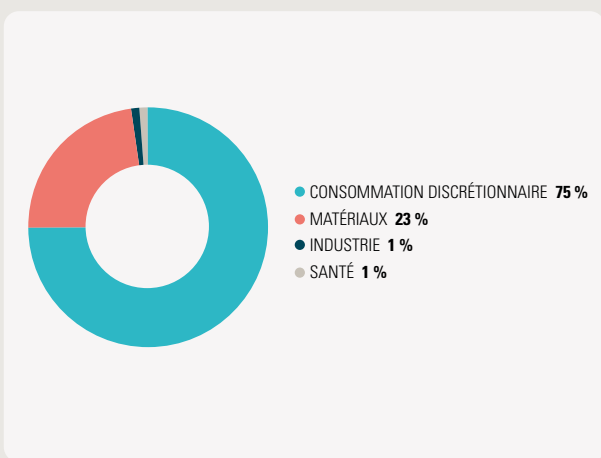
Composés organiques volatiles (COV)

Les COV sont souvent présents dans les colles, les vernis, les peintures, les pneumatiques, les produits de nettoyage et les matériaux de construction ce qui explique pourquoi les matériaux et la consommation discrétionnaire font partie des secteurs les plus émissifs. La santé n'est pas en reste : en effet, la fabrication de médicaments et de produits pharmaceutiques implique souvent l'utilisation de solvants organiques.

COV – COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILES (kg/M euros investi)

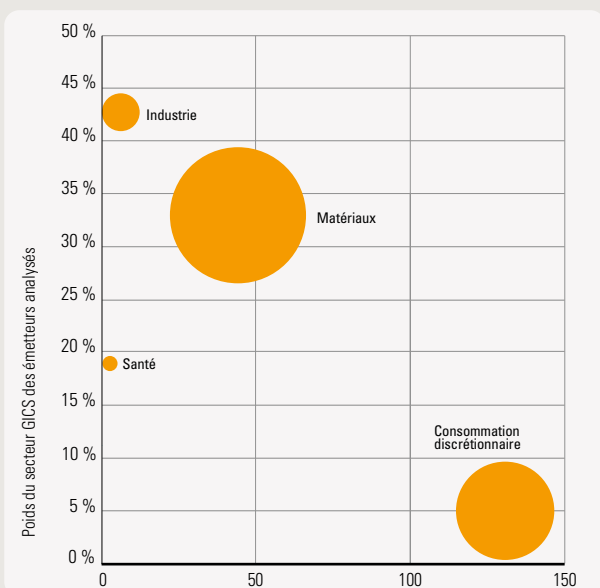


RÉPARTITION SECTORIELLE DES COV – COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILES DU PORTEFEUILLE EN 2025 (kg/M euros investi)



Source : Ofi Invest Asset Management, MSCI. Données ESG au 31.12.2024 et données du portefeuille au 31.12.2025.

MOYENNE SECTORIELLE DES ÉMISSIONS DU PORTEFEUILLE EN 2025 (Nox kg/M euros d'EVIC)



Source : Ofi Invest Asset Management, MSCI. Données ESG au 31.12.2024 et données du portefeuille au 31.12.2025.



Les dépendances

Les risques liés à la biodiversité intègrent une notion de double matérialité.

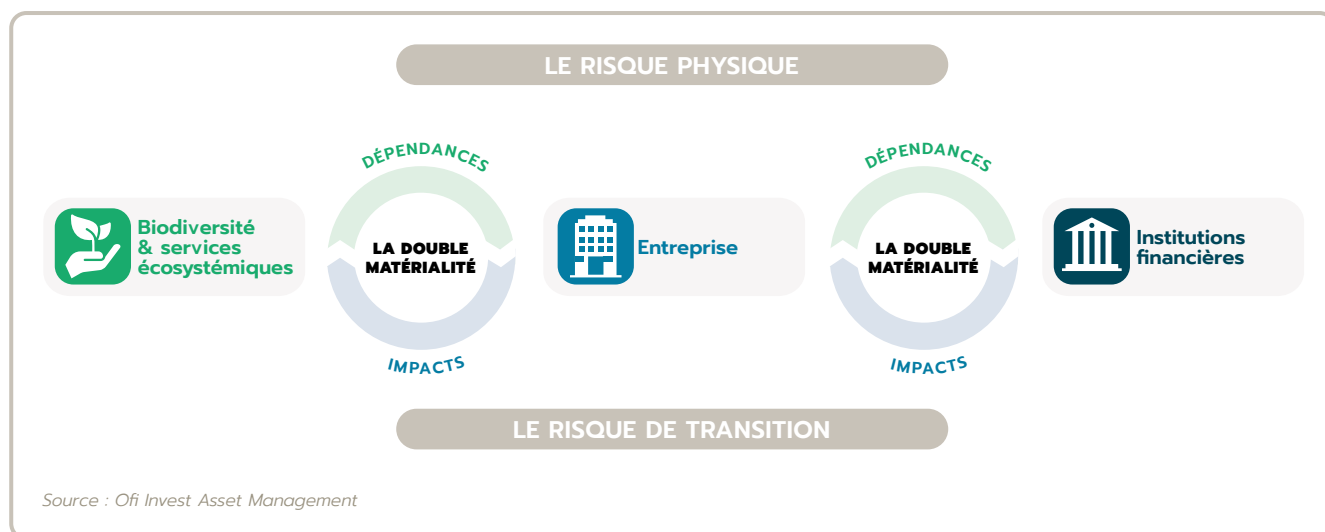
Les « dépendances » se réfèrent aux éléments ou facteurs externes dont une entreprise dépend pour ses activités et sa performance financière. Cela inclut **les ressources naturelles, les conditions environnementales, les dynamiques sociales et économiques**, ainsi que les réglementations. Ces dépendances sont cruciales, car elles peuvent influencer la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs et à assurer sa pérennité à long terme.

Les dépendances sont associées à des **risques physiques** parce que les acteurs financiers soutiennent des sociétés dont l'activité dépend directement de services rendus par la nature. Or il suffit que des espèces vivantes déclinent à un endroit pour que toute la chaîne soit impactée.

Les impacts sont associés à des **risques de transition**, car plus une entreprise a un impact sur la biodiversité et plus elle est exposée à des évolutions réglementaires ou au changement d'habitude des consommateurs. Le risque de transition lié à la biodiversité est aujourd'hui mesuré par notre empreinte biodiversité, avec le *Global Biodiversity Score* (GBS)⁸.

Ainsi, pour l'identification des impacts et dépendances vis-à-vis de la biodiversité, Ofi Invest Asset Management se repose sur une **approche dite de double matérialité**. La double matérialité permet de comprendre d'une part **l'impact de l'entreprise sur l'écosystème** (notre impact) et d'autre part **l'impact d'une dégradation de l'écosystème sur l'entreprise** (nos dépendances). En termes d'éléments de mesure, Ofi Invest Asset Management se repose sur les deux indicateurs fournis par Carbon4 Finance⁹ :

→ L'indicateur de mesure de l'impact est le **Mean Species Abundance** (MSA) par km². Le MSA repose sur les modèles EXIOBASE et GLOBIO et exprime l'abondance relative moyenne des espèces originales par rapport à leur abondance dans des écosystèmes non perturbés. Les valeurs vont de 0 % à 100 %, avec 100 % représentant un écosystème intact non perturbé. Le MSA.km² est une unité de mesure représentant la surface en km² théorique impactée pour un facteur de 0 % de MSA. L'impact d'un MSA.km²¹⁰ est donc équivalent à l'artificialisation d'1 km² d'un écosystème naturel non perturbé. Cette métrique peut être décomposée selon la perte en biodiversité dans les milieux aquatiques et terrestres, mais également selon l'horizon temporel, soit le stock (statique) ou le flux (dynamique).

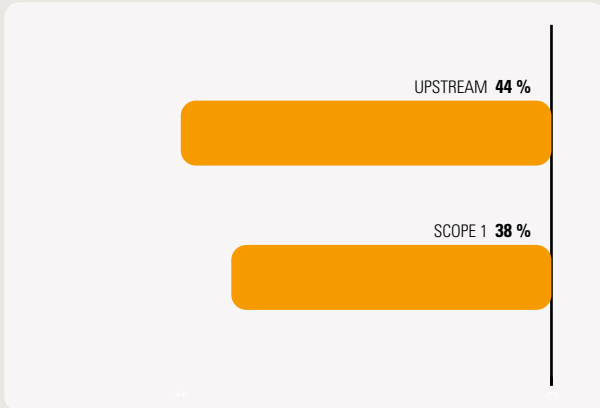


8 – <https://www.cdc-biodiversite.fr/le-global-biodiversity-score/> 9 – <https://www.carbon4finance.com/> 10 – Cf. glossaire p. 55.

LES DÉPENDANCES ET LES IMPACTS NÉGATIFS DU PORTEFEUILLE

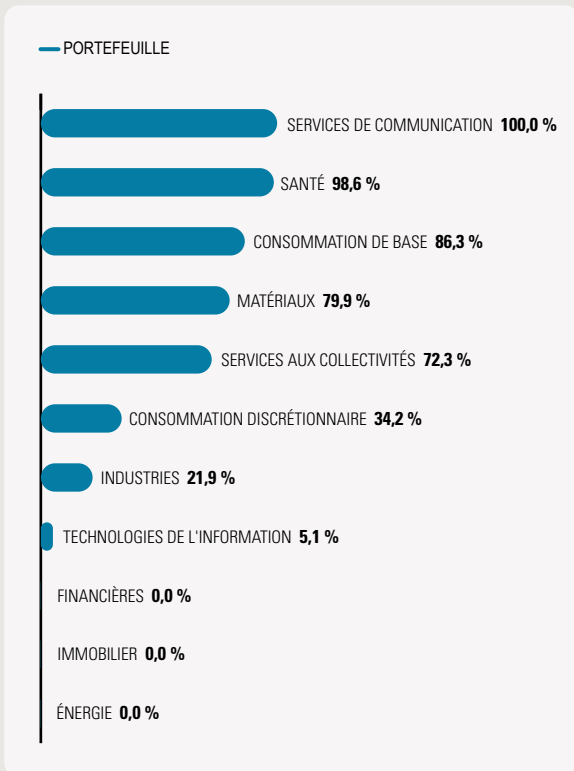
Dépendances, %

Impacts, MSAppb*/100M euros investi



Nous nous sommes concentrés sur les 4 pressions pour lesquelles les indicateurs sont suffisamment nombreux pour calculer un score.
Source : Ofi Invest Asset Management, Carbon4 Finance au 31.12.2025.

DÉPENDANCE CRITIQUE PAR SECTEUR GICS DU PORTEFEUILLE EN 2025



Source : Ofi Invest Asset Management, Carbon4 Finance au 31.12.2025.

MSAppb¹¹ est un score normalisé. Cette unité permet d'agréger les données MSA/km² sur les dimensions temporelles (statique et dynamique) et de domaine (terrestre et aquatique). C'est un impact global de la société ou du portefeuille sur la biodiversité. De plus, elle peut être décomposée sur les cinq facteurs de pression responsables de l'érosion de la biodiversité selon l'IPBES (les changements d'utilisation des terres et des mers, la surexploitation des ressources naturelles, le changement climatique, la pollution et les espèces exotiques envahissantes).

- ⊖ L'indicateur de mesure de la dépendance liée à la biodiversité est le **Critical Dependency Score** (CDS). Le CDS repose sur la méthodologie ENCORE et permet d'identifier la proportion des activités directes et indirectes en situation de dépendance critique liée à la biodiversité. Les valeurs prises par le CDS sont 0 ou 100 %, dès lors que l'activité est au moins à 80 % dépendante d'au moins un service écosystémique. Pour chaque émetteur, une analyse des dépendances est faite de manière séparée sur la production et sur la chaîne d'approvisionnement. Ces mesures sont obtenues en agrégeant les dépendances critiques des 21 services écosystémiques évalués par Carbon4 Finance.

11 – Cf. glossaire p. 55.



Indicateurs score biodiversité *Ofi Invest Asset Management*

Répartition du portefeuille par quintile du Score de Biodiversité Ofi Invest Asset Management en fonction du niveau de pression

Dans le cadre de son approche de gestion, le portefeuille est construit de manière à inclure au moins 70 % de titres appartenant :

- ⌚ Au premier quintile, des entreprises à haute pression sur la biodiversité.
- ⌚ Aux deux premiers quintiles, des entreprises à moyenne pression sur la biodiversité.
- ⌚ Aux trois premiers quintiles, des entreprises à basse pression sur la biodiversité.

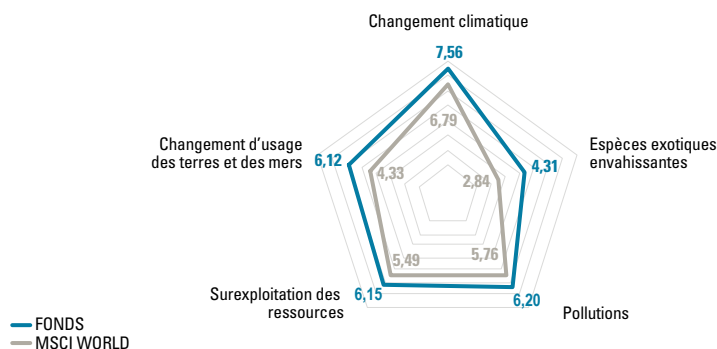
Le poids de ces titres au 31/12/2025 est de 82 %.

HAUTE PRESSION	0 %	0 %	6 %	20 %
MOYENNE PRESSION	3 %	7 %	12 %	37 %
BASSE PRESSION	1 %	3 %	9 %	2 %
	5^e quintile	4^e quintile	3^e quintile	2^e quintile
			1^{er} quintile	

Source OFI Invest Asset Management au 31.12.2025. L'arrondi des données peut expliquer un total supérieur à 100 %.

Score de Biodiversité Ofi Invest Asset Management, par pression

Pour chaque entreprise, un score (et des sous scores pour les cinq principales pressions qui pèsent sur la biodiversité) est calculé afin d'évaluer la gestion de ses impacts négatifs sur la biodiversité. Les indicateurs utilisés et le poids de chaque pression varient en fonction de la sous-industrie de la société. Selon l'IPBES (*Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*), cinq grandes pressions pèsent aujourd'hui sur la biodiversité : le changement d'usage des terres et des mers, la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.



31/12/2025	SCORE DE BIODIVERSITÉ OIAM
Fonds	7,67
MSCI World	6,63

Source : Ofi Invest Asset Management au 31.12.2025.



Autres indicateurs extra-financiers du portefeuille

MSAPPB

Mean Species Average Part Per Billion = nombre moyen d'espèces observées dans un milieu donné sur une surface standardisée par milliard d'euro investi.

Cette mesure permet l'agrégation des impacts terrestres et aquatiques, statiques et dynamiques. Elle vise à rendre compte de l'impact global des investissements sur la biodiversité.

La MSAPPB mesure l'intégrité écologique associée aux activités des entreprises, mais elle n'a pas vocation à être optimisée au niveau du portefeuille. Le fonds investit en priorité dans des secteurs exerçant des pressions importantes sur la biodiversité, afin d'accompagner les acteurs les plus exposés dans leur transition.

Notre objectif n'est donc pas d'afficher une MSA agrégée plus favorable que l'indice, mais de sélectionner les entreprises qui gèrent le mieux leurs impacts compte tenu de la matérialité de leurs activités, et de suivre la réduction de la MSA à leur niveau dans le temps. Ainsi, la MSAPPB est avant tout un outil d'analyse et de pilotage au niveau des émetteurs, utilisé pour comparer, dialoguer et encourager l'amélioration continue.

31/12/2025	MSA PPB
Fonds	6 887
MSCI World	10 012

Source : Ofi Invest Asset Management, Carbon4 Finance au 31.12.2025.

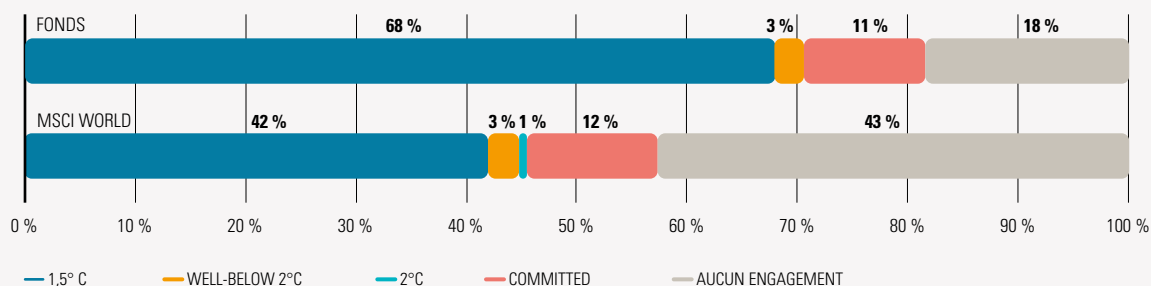
Alignement climatique – *Science-Based Targets Initiative*

Nous évaluons l'ambition climatique des entreprises au regard du *Science-Based Targets Initiative* (SBTi), qui qualifie la crédibilité de leurs trajectoires de réduction d'émissions. Trois situations sont distinguées : les entreprises « aligned », dont les objectifs sont validés par le SBTi et jugés compatibles avec un scénario de réchauffement donné ; les entreprises « committed », engagées à définir une trajectoire mais dont l'ambition reste à confirmer ; et celles sans engagement. Les trajectoires sont exprimées en niveaux de réchauffement

(°C) et permettent de situer rapidement le degré d'effort attendu : une trajectoire 1,5 °C est la plus exigeante et pleinement alignée avec l'objectif central de l'accord de Paris, une trajectoire bien en dessous de 2 °C reflète une ambition élevée, tandis qu'une trajectoire 2 °C ou supérieure est considérée comme insuffisante.

Cette lecture permet d'apprécier la crédibilité des plans de transition et d'orienter nos priorités d'analyse et de dialogue.

PART DES ENTREPRISES AYANT VALIDÉ LEUR CIBLE, OU S'ENGAGEANT À LA DÉFINIR, SUR LA RÉDUCTION DE GAZ À EFFET DE SERRE AUPRÈS DE LA *SCIENCE-BASED TARGETS INITIATIVE*



Source : Ofi Invest Asset Management au 31.12.2025.

Score ESG

Le score ESG (Environnement, Social, Gouvernance) est un score interne pouvant aller de 0 à 10 (10 étant le meilleur score), basé sur le travail de l'équipe de recherche ESG d'Ofi Invest Asset Management.

31/12/2025	SCORE ESG	PILIER E	PILIER S	PILIER G	COUVERTURE
Fonds	8,2	6,9	5,7	6,2	100 %
MSCI World	6,8	6,7	5,1	5,7	100 %

Source : Ofi Invest Asset Management au 31.12.2025.

Intensité carbone

L'intensité carbone comprend les Scopes 1 et 2 (tonnes de CO₂/million de chiffre d'affaires en dollars).

	INTENSITÉ CARBONE	COUVERTURE
Fonds	72,18	100 %
MSCI World	91,10	100 %

Source : Ofi Invest Asset Management au 31.12.2025.

Score de controverse

Le score de controverse est un score interne pouvant aller de 0 à 10 (10 étant le meilleur score c'est-à-dire avec le plus faible niveau de controverse), basé sur le travail de l'équipe de recherche ESG d'Ofi Invest Asset Management.

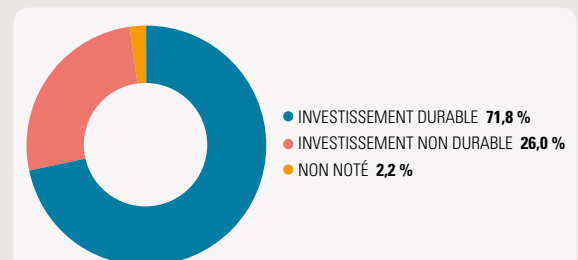
	SCORE DE CONTROVERSE	COUVERTURE
Fonds	5,02	100 %
MSCI World	4,06	100 %

Source : Ofi Invest Asset Management au 31.12.2025.

Investissement durable

La part de l'investissement durable au sens de SFDR dans le portefeuille Global Fund – Ofi Invest Biodiversity Global Equity est de 71,80 % au 31 décembre 2025.

PART DE L'INVESTISSEMENT DURABLE DU PORTEFEUILLE (au 31/12/2025)



Source : Ofi Invest Asset Management.



PARTIE 5 

Des solutions *au sein du compartiment*



Description des solutions identifiées

Le portefeuille est investi à hauteur de 37,4 % de l'actif dans des entreprises qui apportent des solutions de préservation ou restauration de la biodiversité.

Nous avons identifié cinq familles de solutions :

➔ Agriculture durable

Cette thématique regroupe les activités liées à l'amélioration et à la durabilité des pratiques agricoles. Elle inclut des innovations telles que les semences résistantes aux conditions climatiques difficiles et les certifications des matériaux utilisés en agriculture, qui visent à minimiser l'impact négatif sur l'environnement et à promouvoir des pratiques agricoles plus écologiques.

➔ Eau durable

Cette thématique couvre toutes les activités visant à gérer et utiliser l'eau de manière durable. Elle inclut notamment le traitement et la réutilisation des eaux usées, l'infrastructure nécessaire pour la distribution et la conservation de l'eau mais aussi les technologies intelligentes pour mesurer et optimiser l'utilisation de l'eau ou encore les équipements de récupération des eaux pluviales.

➔ Prévention/Contrôle de la pollution

Cette thématique regroupe les activités visant à réduire et contrôler la pollution. Elle comprend des mesures pour le contrôle conventionnel de la pollution, l'utilisation de produits à faible toxicité et la réhabilitation des environnements pollués. Elle inclut aussi le développement et l'utilisation de véhicules électriques et hybrides, ainsi que des infrastructures de transport propres, qui



Nils Merdy

Gérant actions globales et thématiques

La prise en compte et la réduction des impacts négatifs des activités économiques sur la nature constituent une étape indispensable. La transition écologique requiert toutefois l'engagement des investisseurs, qui doivent à la fois encourager les entreprises à limiter leurs pressions sur les écosystèmes et soutenir celles qui apportent des solutions de protection et de restauration. Ces apporteurs de solutions joueront un rôle déterminant dans la reconquête du vivant.

RÉPARTITION DES THÈMES	SOMME DE POIDS EN ABSOLU DANS LE PORTEFEUILLE AU 31/12/2025	SOMME DE POIDS REBASÉ SUR 100
Agriculture	1,8 %	4,8 %
Eau durable	4,8 %	12,8 %
Prévention & Contrôle de la pollution	8,8 %	23,5 %
Optimisation des ressources	15,3 %	40,9 %
Énergies vertes	6,7 %	17,9 %
Total général	37,4 %	100,0 %

Source : Ofi Invest Asset Management au 31.12.2025.

réduisent les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques. Elle intègre aussi la transformation des déchets en énergie, le traitement approprié des déchets pour éviter la pollution, et le recyclage et la réutilisation des matériaux pour réduire la consommation de ressources naturelles. La production de biocarburants et l'utilisation de la biomasse pour la production d'énergie sont également des aspects clés.

➔ Optimisation des ressources

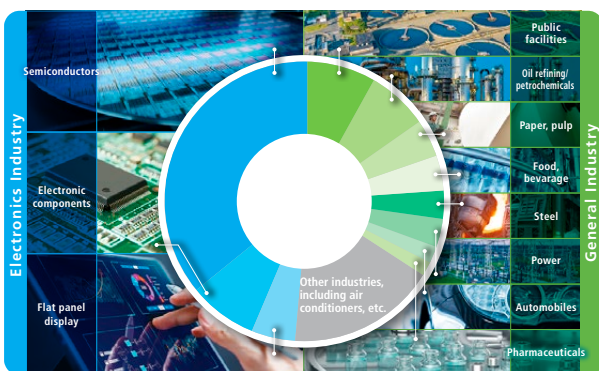
Cette thématique rassemble les différentes technologies permettant une meilleure gestion des ressources (eau, énergie...). Cela comprend notamment certains acteurs du secteur de la technologie ou encore des

sociétés industrielles proposant par exemple des solutions de suivi et d'optimisation de la gestion des ressources (matériel, logiciels...).

➔ Énergies vertes

Cette thématique regroupe les solutions de production et de stockage d'énergie bas-carbone permettant de réduire les émissions liées au système énergétique. Elle inclut les technologies renouvelables telles que le solaire, l'éolien, la géothermie ou l'hydroélectricité, mais également les piles à combustible et les dispositifs de stockage. L'objectif est d'accélérer la transition énergétique en développant des sources d'énergie propres, pérennes et compatibles avec la décarbonation de l'économie.

Exemples de solutions apportées par des sociétés détenues en portefeuille au 31 décembre 2025



Source : Société Kurita, rapport annuel 2025, p. 30.

➔ QUELLES SOLUTIONS APPORTE KURITA ?

Kurita développe des solutions industrielles de traitement, de purification et de recyclage de l'eau qui réduisent directement la pression sur les ressources hydriques et limitent la pollution des milieux aquatiques. En permettant aux sites industriels de consommer moins d'eau et de rejeter une eau de meilleure qualité, ses technologies contribuent à préserver les écosystèmes, réduire les risques d'eutrophisation et maintenir des débits plus favorables pour la biodiversité locale. En 2025, les systèmes et services de Kurita ont permis d'économiser 108 millions de m³ d'eau, illustrant leur rôle concret dans la protection des ressources naturelles.

➔ ET DANS SES PRATIQUES, KURITA AGIT-ELLE AUSSI EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ?

Kurita Water renforce également son engagement au travers de pratiques internes structurées autour de la compréhension et de la réduction de ses impacts environnementaux. L'entreprise a conduit une analyse complète de ses dépendances, pressions et risques liés à la nature en utilisant l'approche LEAP du TNFD, ce qui lui a permis d'identifier 43 sites prioritaires où ses opérations influencent significativement la disponibilité et la qualité de l'eau. De même, Kurita améliore sa gouvernance environnementale via un pilotage dédié au sein de son *Sustainability Committee* et intègre un coefficient d'impact environnemental dans la rémunération variable de ses dirigeants, lié notamment à la performance de ses activités CSV (eau économisée, réduction des émissions, circularité). Enfin, le groupe a obtenu la certification SBT en 2025 et a déjà réduit de 50,2 % ses émissions Scope 1 et 2 par rapport à 2020, illustrant la montée en exigence de ses pratiques. Ces démarches internes complètent le rôle de Kurita dans la préservation des ressources hydriques et la réduction des pressions sur les écosystèmes.

1 – Les sociétés citées sont présentées à titre d'illustration et étaient détenues en portefeuille au 31/12/2025. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps, notamment en fonction de la notation des entreprises et des décisions de gestion. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.



➔ QUELLES SOLUTIONS APPORTE DARLING INGREDIENTS¹ ?

Darling Ingredients transforme des sous-produits animaux, des graisses usagées, des huiles de cuisson récupérées et d'autres déchets organiques en ingrédients utiles et valorisés. Son modèle, fondé sur l'économie circulaire, permet de détourner des millions de tonnes de matières qui seraient autrement éliminées ou mises en décharge, pour les réintroduire dans des filières telles que l'alimentation animale, la nutrition, la cosmétique, l'agriculture et les biocarburants.



En 2024, l'entreprise a ainsi traité plus de 15 millions de tonnes de matières organiques, soutenant directement la réduction des déchets et la préservation des ressources. Ces flux servent notamment à la production de biocarburants durables : via sa coentreprise Diamond Green Diesel, Darling a produit plus de 1,25 milliard de gallons (≈ 4,73 milliards de litres) de diesel renouvelable et de carburant d'aviation durable en 2024. L'utilisation de ces carburants a permis d'éviter plus de 10 millions de tonnes de CO₂, illustrant un impact significatif directement lié à la valorisation des déchets organiques.

Grâce à ces activités, Darling Ingredients contribue à une économie plus circulaire, moins dépendante des matières premières vierges et plus respectueuse des ressources naturelles.

➔ ET DANS SES PRATIQUES, DARLING INGREDIENTS AGIT-ELLE AUSSI EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ?

Darling Ingredients renforce également sa contribution environnementale par plusieurs engagements internes structurants. L'entreprise s'est engagée à réduire de 42 % ses émissions opérationnelles (Scope 1 et 2) d'ici 2030, avec une première réduction de 5 % enregistrée en 2024 par rapport à son année de référence, et vise la neutralité carbone à long terme.

Elle agit aussi sur l'usage de l'eau grâce à une démarche de stewardship fondée sur la réutilisation interne de l'eau issue de ses procédés : comme 50 à 60 % de la matière première traitée est constituée d'eau, l'entreprise la traite et la renvoie au milieu naturel après usage. Darling a également atteint par anticipation son objectif de réduction de 20 % de son intensité hydrique, atteint dès 2023.

Enfin, Darling Ingredients intègre des considérations de biodiversité dans ses évaluations de sites et plans d'implantation, en s'appuyant notamment sur le WWF Biodiversity Risk Filter, utilisé dès 2023 pour cartographier les risques environnementaux autour de ses installations.

Ces démarches témoignent de la volonté du groupe d'exploiter les principes de circularité dans ses opérations tout en soutenant la protection des ressources naturelles et des écosystèmes.

1 – Les sociétés citées sont présentées à titre d'illustration et étaient détenues en portefeuille au 31/12/2025. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps, notamment en fonction de la notation des entreprises et des décisions de gestion. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

→ QUELLES SOLUTIONS APPORTE EDP RENOVÁVEIS¹ ?

EDP Renováveis (EDPR) est un acteur mondial majeur des énergies renouvelables, spécialisé dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens et solaires. Ses actifs, répartis en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Asie-Pacifique, permettent de produire une électricité décarbonée à grande échelle et de remplacer des volumes importants de production fossile. En 2024, l'électricité renouvelable générée par EDPR a permis d'éviter l'émission de 20,57 millions de tonnes de CO₂, grâce à la substitution directe d'électricité issue du charbon, du gaz ou du pétrole. La contribution d'EDPR repose également sur des actions de conservation associées à ses projets. L'entreprise met en œuvre des pratiques de gestion environnementale et des mesures d'évitement et de réduction des impacts dans ses projets éoliens et solaires. Elle conduit ainsi des programmes de restauration écologique et de gestion d'habitats, notamment la préservation de plantes désertiques rares sur 330 hectares au Mexique, la restauration de zones humides sur 13 hectares à New York, et la mise en place d'aires de conservation représentant 545 hectares pour les chauves-souris dans le Midwest américain. Ces actions renforcent l'intégration des renouvelables dans leurs territoires d'accueil tout en participant à la préservation d'écosystèmes locaux.



→ ET DANS SES PRATIQUES, EDPR AGIT-ELLE AUSSI EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ?

EDPR accompagne sa stratégie énergétique par une démarche interne structurée, intégrant des pratiques favorables aux écosystèmes et une gouvernance avancée. L'entreprise s'est engagée à atteindre un *Biodiversity Net Gain* d'ici 2030 sur ses nouveaux projets présentant des impacts résiduels significatifs, avec la mise en œuvre de systèmes de suivi biodiversité sur 100 % des nouveaux projets d'ici 2026. Elle renforce également sa gestion des matières grâce à un objectif de plus de 90 % de taux de valorisation des déchets à horizon 2030, après un taux de 72 % déjà atteint en 2023 pour les déchets totaux, dont 92 % pour les déchets dangereux.

EDPR agit aussi sur ses émissions de gaz à effet de serre et vise la neutralité carbone en 2040, avec un cadre de gouvernance robuste soutenu par un comité ESG indépendant et une pondération de 20 % des indicateurs ESG dans la rémunération variable du comité exécutif. L'entreprise consacre également des ressources à l'analyse environnementale en amont des projets, avec 7,4 millions d'euros investis en études environnementales en 2023, renforçant la planification, la gestion des impacts et l'intégration des sensibilités écologiques dans ses opérations.

Ces engagements confirment la volonté d'EDP Renováveis d'intégrer la préservation des écosystèmes dans ses pratiques, tout en déployant des projets renouvelables contribuant à la lutte contre le changement climatique et à la protection de la biodiversité sur le terrain.

1 – Les sociétés citées sont présentées à titre d'illustration et étaient détenues en portefeuille au 31/12/2025. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps, notamment en fonction de la notation des entreprises et des décisions de gestion. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.



PARTIE 6 

L'engagement au cœur *de la stratégie*



L'engagement au sein d'Ofi Invest Asset Management : *un levier d'action différenciant*

Nous associons nos investissements à une démarche de dialogue et d'engagement avec les sociétés afin de les accompagner vers plus de prise en compte de la biodiversité dans leurs activités. À chaque rencontre avec une société nous discutons de ces aspects en plus des dimensions financières. Notre équipe dédiée à l'engagement participe à des initiatives de place et lance également des engagements individuels et thématiques. En 2025, dans le cadre du programme d'engagement spécifique au compartiment Ofi Invest Biodiversity Global Equity, nous avons choisi de poursuivre notre engagement sur la thématique de l'eau, travail initié en 2024.

L'engagement actionnarial désigne le fait, pour un investisseur, de prendre position sur des enjeux ESG et d'exiger des entreprises visées qu'elles améliorent leurs pratiques dans la durée.

Ces exigences sont formulées via une démarche structurée comprenant un dialogue direct avec l'entreprise et un suivi sur le long terme ; c'est la raison pour laquelle nous nous sommes fixé une feuille de route.

	CLIMAT	BIODIVERSITÉ	SOCIAL	GOVERNANCE
ENGAGEMENTS INDIVIDUELS	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Campagne d'escalade des entreprises engagées dans le cadre de la NZAO¹ 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Encourager un usage et des pratiques plus responsables des produits chimiques dangereux chez les émetteurs fortement exposés ☞ Encourager la gestion responsable de l'eau chez des émetteurs du fonds thématique biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Encourager la transparence et remédiation sur les principes du Pacte Mondial des Nations unies² 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Encourager les petites et moyennes capitalisations à davantage de transparence pour les conventions réglementées et à opter le cas échéant pour le régime du <i>say on pay</i>³
PARTICIPATION GROUPES DE PLACE / ENGAGEMENTS COLLECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Poursuivre les engagements au sein de Climate Action 100+ 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Déforestation : engager des entreprises au sein de PRI - Spring⁴ ☞ Textile : engager des entreprises au sein de FABRIC⁵ Participer aux groupes de place (FfB⁶, CDC Biodiversité, Blue Finance Initiative, VBDO⁷-plastique) 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Nutrition et sucre : s'investir au sein de ShareAction⁸ sur la santé des consommateurs (fabricants alimentaires américains) ☞ Encourager les entreprises d'intelligence artificielle à un développement éthique avec la World Benchmarking Alliance⁹ 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Travail au sein du groupe SMID du FIR¹⁰ afin de faire évoluer les pratiques de gouvernance des petites capitalisations ☞ Questions en AG dans le cadre du FIR¹¹ : évaluation des compétences ESG du conseil / rémunération et intégration de critères ESG

Source : Ofi Invest Asset Management au 31/12/2025

1 – NZAO (Net-Zero Asset Owner Alliance) : initiative pour décarboniser les portefeuilles d'investissement d'ici 2050. 2 – Cf. glossaire p. 55.
 3 – Say on pay : vote des actionnaires sur la rémunération des dirigeants. 4 – PRI - Spring : initiative de PRI (Principles for Responsible Investment) pour la préservation de la biodiversité. 5 – FABRIC : initiative visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie textile. 6 – FfB (Finance for Biodiversity) : initiative pour protéger et restaurer la biodiversité à travers les activités financières. 7 – VBDO : organisation néerlandaise qui promeut le développement durable des marchés financiers. Elle continue de dialoguer avec des gros acteurs du secteur agroalimentaire et de la distribution pour mesurer leur progrès dans le temps. 8 – ShareAction : classement des gestionnaires d'actifs sur l'investissement responsable. 9 – World Benchmarking Alliance : évaluation des entreprises sur les ODD sociaux. 10 – SMID du FIR : club du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) pour structurer les démarches ESG des petites et moyennes capitalisations. 11 – Initiative du FIR qui consiste à poser des questions sur les critères ESG lors des assemblées générales des entreprises du CAC 40.

Sur l'année 2025

247

sociétés engagées

310

d'actions d'engagement

Les engagements liés au label ISR représentent **43 %** des actions réalisées.

Les engagements collectifs représentent

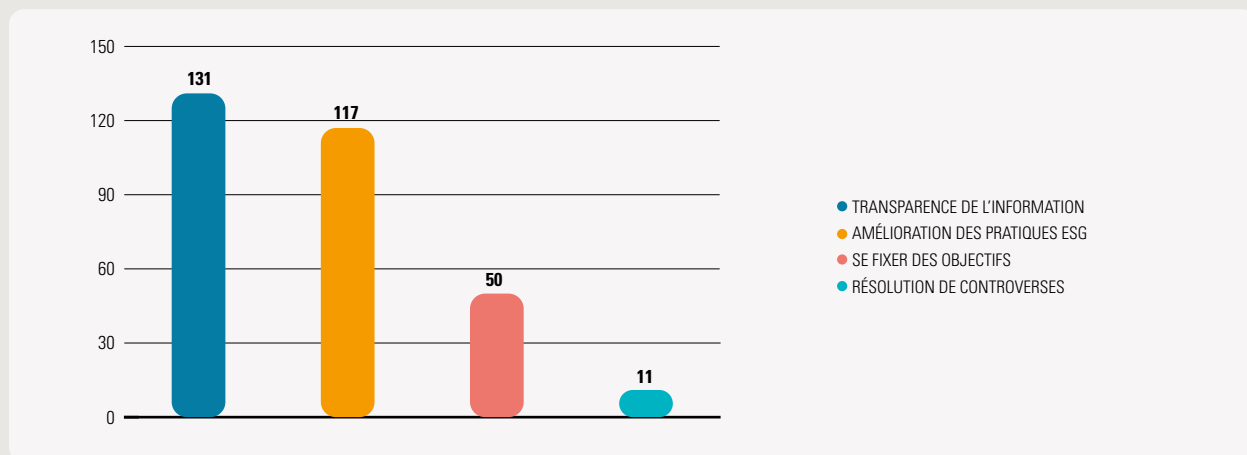
14 % des engagements hors label, soit une augmentation par rapport à l'année précédente.

Notre engagement en chiffres

Au sein d'Ofi Invest Asset Management nous suivons l'engagement de près, aussi bien au niveau individuel que collectif.

RÉPARTITION PAR THÈME D'ENGAGEMENT

Objectif de l'engagement



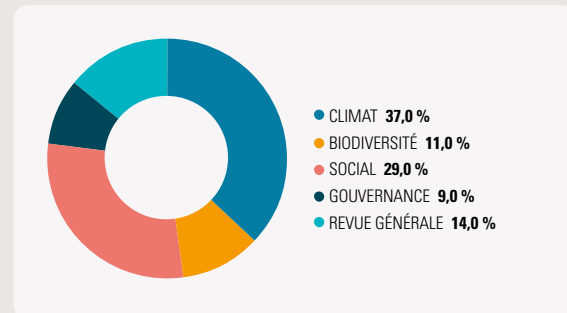
Source : Ofi Invest Asset Management, 31.12.2025.

Les engagements sur la biodiversité représentent 11 % des actions réalisées hors label, soit une nette augmentation par rapport à 2024 (8 %). 6 des 24 engagements collectifs auxquels Ofi Invest Asset Management a participé en 2025 portaient sur la biodiversité.

Les engagements menés en matière de biodiversité portent sur différentes thématiques incluant l'impact de l'activité sur l'eau et l'impact de l'activité sur la biodiversité.

RÉPARTITION PAR THÈME D'ENGAGEMENT

Catégories ESG hors label ISR



Source : Ofi Invest Asset Management, 31.12.2025.



Engagement spécifique du compartiment *Ofi Invest Biodiversity Global Equity*

Engagement dans le cadre du label ISR

Le compartiment Global Fund - Ofi Invest Biodiversity Global Equity est labellisé ISR dans le cadre de la troisième version du label. À ce titre, il est soumis à des exigences spécifiques en matière d'engagement actionnarial. Ces obligations s'appliquent à l'ensemble des émetteurs détenus en portefeuille et visent à garantir une amélioration continue de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Dans ce contexte, Ofi Invest Asset Management a délégué la mise en œuvre opérationnelle de ces engagements au prestataire Glass Lewis, tout en conservant la supervision stratégique et la responsabilité globale du dispositif.

Trois typologies d'engagements, définies par le label ISR, s'appliquent ainsi aux émetteurs du portefeuille :

- ③ **Engagement sur les 30 % d'émetteurs les moins performants en ESG**
Ces engagements ciblent les entreprises figurant parmi les 30 % les moins bien notées en matière de gestion des enjeux ESG au sein de l'univers d'investissement initial. L'objectif est d'encourager ces émetteurs à améliorer leurs pratiques, leurs politiques internes et leur transparence extrafinancière.
- ③ **Engagement sur les indicateurs d'incidences négatives (PAI)**
Ces engagements portent sur certains indicateurs PAI non publiés dans les documents publics des entreprises et sont pilotés par les gérants de portefeuille. Ils visent à renforcer la qualité et la fiabilité des données transmises par les émetteurs.
- ③ **Engagement sur les plans de transition climatique**
Cette typologie s'adresse aux émetteurs dont les progrès climatiques sont jugés insuffisants au regard des trajectoires et objectifs annoncés. L'engagement vise à encourager les entreprises à renforcer la crédibilité et la mise en œuvre de leurs plans de transition.

L'ensemble de ces engagements contribue à renforcer la cohérence du fonds avec son positionnement thématique sur la biodiversité, tout en répondant strictement aux obligations du label ISR V3. Ils constituent également un levier essentiel pour accompagner les entreprises du portefeuille vers de meilleures pratiques, en particulier dans les secteurs fortement exposés aux enjeux environnementaux. Des engagements insatisfaisants en matière d'amélioration des pratiques ou de transition climatique peuvent mener à un désinvestissement des émetteurs à horizon trois ans.

Trois des émetteurs du fonds ont fait l'objet d'engagements, soit dans le cadre des PAI, soit de l'amélioration de note. Aucun de ces dialogues n'a porté sur le climat ou la biodiversité.

Engagement thématique sur l'eau

En 2024, nous avons débuté le premier engagement thématique du compartiment en contactant une dizaine d'entreprises présentes dans différentes géographies, dont les activités ont un impact important et une forte dépendance à l'eau. Nous avons choisi de poursuivre ce travail en 2025 afin d'évaluer l'évolution de certaines entreprises avec lesquelles nous avons déjà échangé mais aussi de comprendre les pratiques de nouvelles entreprises.

Nous avons souhaité nous concentrer sur cette thématique car l'eau constitue l'une des ressources les plus exploitées au niveau mondial et joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'ensemble des secteurs économiques. Les activités humaines exercent une pression considérable sur cette ressource, tant par sa consommation que par la dégradation de sa qualité. À titre d'illustration, 75 % des ressources mondiales en eau douce sont utilisées par l'agriculture et l'élevage, tandis que l'exploitation minière et l'industrie représentent à elles seules 18 % de la consommation annuelle d'eau¹. Par ailleurs, les rejets issus des activités humaines – tels que les eaux résiduaires – contribuent significativement à la pollution des milieux aquatiques.

¹ – <https://www.cieau.com/connaitre-leau/les-ressources-en-france-et-dans-le-monde/quels-sont-les-impacts-de-lactivite-humaine-sur-les-ressources-en-eau-en-europe/>

BILAN DES ÉMETTEURS² ENGAGÉS SUR DEUX ANS PAR OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

NOM DE L'ENTREPRISE	GÉOGRAPHIE	SECTEUR	ENGAGÉ EN 2024	RÉSULTATS EN 2024	ENGAGÉ EN 2025	RÉSULTATS EN 2025
ECOLAB INC	Amérique du Nord	Chimie	Oui	Insatisfaisant (pas de retour)	Oui	Satisfaisant
SSE PLC	Europe	Services publics / Utilities	Non	–	Oui	Insatisfaisant
NEWMONT	Amérique du Nord	Ressources de base	Oui	Satisfaisant	Oui	Neutre
WEST FRASER TIMBER LTD	Amérique du Nord	Ressources de base	Oui	Neutre	Oui	Neutre
CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC	Amérique du Nord	Voyage et loisirs	Non	–	Oui	Neutre
COMPAGNIE FINANCIÈRE RICHEMONT SA	Europe	Produits et services aux consommateurs	Oui	Insatisfaisant (pas de retour)	Oui	Insatisfaisant
GENERAL MILLS INC	Amérique du Nord	Alimentation, boissons et tabac	Oui	Neutre	Oui	Satisfaisant
MICHELIN	France	Automobiles et pièces détachées	Oui	Satisfaisant	Oui	Satisfaisant
CRH PUBLIC LIMITED	Europe	Construction et matériaux	Oui	Satisfaisant	Non	–
DANONE	France	Alimentation, boissons et tabac	Oui	Satisfaisant	Non	–
MOWI	Europe	Alimentation, boissons et tabac	Oui	Satisfaisant	Non	–
REGENERON PHARMACEUTICALS	Amérique du Nord	Santé	Oui	Insatisfaisant (pas de retour)	Non	–

2 – Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

Une méthodologie constructive

Pour l'ensemble des entreprises, nous évaluons d'abord la gouvernance mise en place autour de la gestion de l'eau, en examinant notamment l'existence d'un responsable identifié au sein du conseil d'administration ainsi que l'intégration des enjeux liés à l'eau dans les critères de rémunération variable. Nous analysons également la stratégie déployée et les objectifs formulés en matière de réduction de la consommation d'eau, ainsi que l'évolution des volumes consommés sur les trois dernières années.

Par ailleurs, nous vérifions la présence éventuelle des entreprises – à travers leurs opérations ou leur chaîne d'approvisionnement – dans des zones exposées au stress hydrique et les mesures spécifiques qu'elles mettent en œuvre pour y faire face. L'analyse inclut également l'identification et l'évaluation de toute controverse liée à la pollution de l'eau ou à son usage.

En complément, certains éléments propres aux secteurs d'activité sont examinés. Nous nous intéressons notamment à la manière dont les entreprises collaborent avec leurs fournisseurs pour réduire l'usage de l'eau, aux pratiques industrielles mises en place pour limiter les prélèvements hydriques, ainsi qu'aux dispositifs visant à diminuer le risque de pollution de l'eau associé à leurs activités.

Via cette approche, nous avons couvert divers secteurs tels que la chimie, l'alimentaire, le secteur des services publics ou de la construction. L'objectif est d'encourager les entreprises à renforcer leur démarche en se fixant des objectifs plus ambitieux et mesurables, et en adoptant une communication plus transparente et standardisée.

Notre engagement sur l'eau en chiffres

Dialogue avec les sociétés : vue globale

8 entreprises ont été contactées en 2025

- ③ Nous avons obtenu un entretien avec 6 d'entre elles.
- ③ Une a répondu par écrit au questionnaire mais a fourni des réponses jugées insatisfaisantes.
- ③ Une a refusé de nous accorder un entretien ou de répondre au questionnaire malgré de multiples échanges par email.

CONCLUSION

Taux de réponse très satisfaisant – en prenant en compte les enseignements de l'année précédente, l'analyse ESG et la Gestion ont fait appel à des courtiers afin d'obtenir des rencontres avec certaines entreprises basées en Amérique du Nord.

Des entreprises conscientes de leur risque de dépendance à l'eau et qui ont une gestion majoritairement maîtrisée de son utilisation dans leurs opérations.

Ces entreprises ont systématiquement des plans de gestion de l'eau, même si ceux-ci pourraient être plus explicites (objectifs chiffrés, stratégie précise indiquant les mesures mises en place pour atteindre chaque objectif).

Ces sujets sont saisis au niveau du conseil d'administration par toutes les entreprises ayant répondu; des critères de rémunération sont également mis en place (nous estimons néanmoins que les critères de rémunérations agrégés ne sont pas satisfaisants).

La transparence est bonne; en effet toutes les entreprises répondent au *CDP Global Water*³. En termes de progression, les entreprises pourraient reporter selon la TFND⁴.

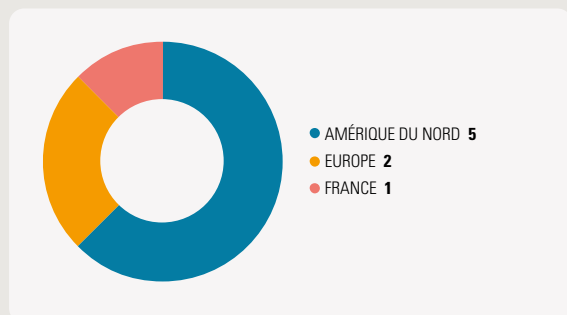
Nous avons pu observer des évolutions positives dans plusieurs des entreprises avec qui nous avons eu des contacts répétés – notamment en matière d'amélioration de la transparence (reporting), établissement de nouveaux objectifs ou encore une optimisation de la consommation en eau pour plusieurs groupes.

³ – En novembre 2009, l'initiative CDP Water Disclosure a été lancée afin d'inciter les entreprises à effectuer un reporting détaillé sur les risques et opportunités concernant la gestion de l'eau, en particulier pour les entreprises dont les activités sont les plus exposées. ⁴ – Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) : <https://tnfd.global/wp-content/uploads/2021/10/TNFD-Nature-in-Scope-French.pdf>

GÉOGRAPHIE DES ENGAGEMENTS

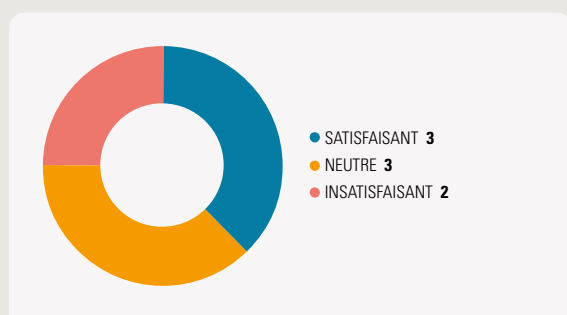
Nous avons obtenu un taux de réponse très satisfaisant en Amérique du Nord par rapport à l'année précédente, mais nous constatons **sur les deux ans de la campagne** que les entreprises européennes sont plus matures que les entreprises nord-américaines (bien qu'en 2025, notre taux d'insatisfaction concerne uniquement des entreprises européennes). Elles se saisissent mieux de l'enjeu de la gestion de l'eau, que ce soit à travers l'intégration des critères ESG dans la rémunération, la stratégie et les objectifs établis ainsi que l'émergence et la gestion des controverses.

ZONE GÉOGRAPHIQUE



Source : Ofi Invest Asset Management au 31.12.2025.

TAUX DE SATISFACTION



Définition des appréciations

Neutre dès lors qu'il n'y a pas d'amélioration au cours des 12 derniers mois.

Non satisfaisant dès lors que les pratiques de l'entreprise ont régressé et que celle-ci n'a pas pris de mesures suffisantes par rapport à l'objectif attendu au cours des 12 derniers mois.

Source : Ofi Invest Asset Management au 31.12.2025.

Un exemple concret de notre engagement : l'entreprise Ecolab¹

➔ OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT

La surexploitation des ressources naturelles constitue une pression majeure sur la biodiversité, et l'eau en est l'exemple le plus emblématique. Elle peut être prélevée au-delà de sa capacité de renouvellement, entraînant l'assèchement de milieux essentiels.

Ecolab, leader mondial des solutions de gestion de l'eau, de l'hygiène et de la prévention des infections, intervient au cœur de ces enjeux. Notre engagement visait à mieux comprendre sa stratégie de gestion de l'eau, l'impact de ses activités sur cette ressource et le niveau de maturité de sa gouvernance face à ces risques.

➔ ACTION

Après une première sollicitation restée sans réponse en novembre 2024, nous avons réussi à établir un dialogue avec Ecolab en 2025. Cette rencontre nous a permis de comprendre la gouvernance des enjeux liés à l'eau, ceux-ci représentant 10 % de la rémunération variable des dirigeants (tant à court qu'à long terme). Nous avons également obtenu plus d'information sur les progrès et ambitions de la feuille de route 2030 de l'entreprise, organisée autour de quatre axes clés portant sur l'accompagnement de ses clients dans la réduction de leur consommation d'eau, l'amélioration de l'efficacité hydrique de ses propres opérations, la restauration de la ressource dans les zones les plus vulnérables et la mise en place de certifications internationales pour renforcer la gestion durable de l'eau dans les bassins versants sensibles.

➔ CONCLUSION

L'échange a permis de mieux comprendre l'exposition d'Ecolab au risque hydrique : 3 % de ses sites, soit 27 implantations, concentrent près de la moitié des prélèvements d'eau et se situent dans des zones de stress hydrique élevé. Malgré cette vulnérabilité, la gouvernance apparaît solide et les progrès déjà réalisés sont significatifs. En 2024, Ecolab avait permis d'économiser 226 milliards de gallons d'eau, un niveau qui place l'entreprise en bonne voie pour atteindre son objectif de 300 milliards d'ici 2030. La société affiche également une réduction de 29 % de l'intensité de ses prélèvements par rapport à 2018, et a déjà restauré 64 % des volumes prélevés dans les zones à risque, dépassant ainsi son objectif de 50 % fixé pour 2030. Par ailleurs, treize sites situés dans des bassins versants complexes ont obtenu la certification *Alliance for Water Stewardship*.

Cette maîtrise accrue du sujet constitue aussi un levier de croissance pour l'entreprise, qui développe des solutions spécialisées sur un marché en expansion. Si la gestion des controverses reste perfectible, l'ensemble du dialogue a été constructif et témoigne d'une forte dynamique de progrès.

1 – Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.



Un exemple concret de notre engagement : l'entreprise General Mills¹

➔ OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT

La surexploitation des ressources naturelles constitue une pression majeure sur la biodiversité. Près de 75 % des ressources mondiales en eau douce sont utilisées par l'agriculture et l'élevage, rendant ce secteur particulièrement exposé aux tensions hydriques.

Pour General Mills, dont la chaîne d'approvisionnement repose largement sur les matières premières agricoles, la gestion durable de l'eau est donc un enjeu clé de résilience.

Notre engagement visait à mieux comprendre la stratégie de General Mills en matière de gestion de l'eau dans sa chaîne de valeur, l'exposition de ses filières agricoles aux risques hydriques ainsi que la maturité de sa gouvernance face à ces enjeux.

➔ ACTION

General Mills a été sollicité lors des deux années de la campagne et nous avons pu établir un dialogue à chacune de ces étapes. Deux entretiens successifs, complétés par des échanges écrits, ont permis d'obtenir des clarifications sur sa stratégie hydrique. Dès la première année, plusieurs axes d'amélioration avaient été identifiés : renforcer la gestion de la ressource en eau dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, formaliser les attentes envers les fournisseurs situés en zones de stress hydrique et intégrer des KPI biodiversité dans la rémunération du management.

Au cours des échanges, l'entreprise nous a présenté plusieurs initiatives concrètes menées auprès de fournisseurs opérant dans des bassins vulnérables, ainsi que les avancées de ses programmes d'agriculture régénérative.

➔ CONCLUSION

Les deux années d'échanges ont révélé des avancées positives, notamment une transparence accrue sur les opérations en zones de stress hydrique et sur les actions de remédiation mises en œuvre. Toutefois, les initiatives demeurent encore trop ponctuelles et insuffisamment structurées à l'échelle de l'ensemble des fournisseurs, et le plan de gestion de l'eau manque d'indicateurs de suivi permettant d'en mesurer les progrès.

Sur la gouvernance, l'intégration d'objectifs de durabilité dans les priorités annuelles du CEO, influençant sa rémunération variable de court terme, constitue une amélioration notable par rapport à la première année. Néanmoins, l'absence d'indicateurs précis et de mécanismes incitatifs de long terme limite encore la portée de ces avancées.

¹ – Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.



Engagement *collectif*

L'engagement pour aller de l'avant...

S'engager dans des initiatives collectives, c'est se donner les moyens de mieux gérer les risques, de saisir des opportunités d'investissement durable, de se conformer aux régulations et de contribuer positivement à la société et à l'environnement. Collectivement, l'engagement a plus de poids.

Ofi Invest Asset Management s'est engagé collectivement via plusieurs initiatives.



Initiative collective : SPRING

SPRING, qu'est-ce que c'est ?

Créée en 2024, sous la houlette des PRI (*Principles for Responsible Investment*), cette initiative vise à aider les investisseurs à comprendre et gérer les risques systémiques liés à la nature, en priorisant la lutte contre la déforestation et la dégradation des terres.

Pourquoi se concentrer sur la déforestation et la dégradation des terres ?

Ces aspects ont été identifiés comme des facteurs directs de perte de biodiversité et de risque climatique, avec des liens documentés avec des violations en matière de droits humains. Ces phénomènes représentent à la fois des risques physiques et des risques de transition pour les entreprises, pouvant impacter directement la performance des entreprises et les rendements des investisseurs.



📌 **Léa Bozzi**
Analyste ESG
Responsable engagement

Travailler collectivement, c'est un moyen de maximiser nos chances de résultats et d'obtenir des évolutions systématiques à l'échelle des secteurs.

Les investisseurs s'engagent

- ➔ **Plus de 200** : c'est le nombre d'investisseurs signataires de cet engagement.
- ➔ **Plus de 15 milliards de dollars** : c'est le montant d'encours sous gestion que représentent les investisseurs de l'engagement.
- ➔ **57** : c'est le nombre d'entreprises visées par cette initiative.

Concrètement quels sont les résultats attendus ?

- ➔ L'amélioration des pratiques d'entreprise afin de réduire leur impact sur la nature et diminuer les risques liés à la perte de la biodiversité.
- ➔ Une meilleure gestion des risques associés à la déforestation et à la dégradation des terres dans leurs opérations et chaîne d'approvisionnement.
- ➔ Un engagement politique responsable, garantissant que le lobbying des entreprises soutienne les politiques publiques favorisant la protection des écosystèmes.

Exemple entreprise : Michelin¹

➔ OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT

La déforestation et la dégradation des terres représentent le moteur principal de la perte de biodiversité. Alors que la date de mise en conformité des entreprises avec la réglementation européenne EUDR est repoussée au 30 décembre 2026, il est essentiel de comprendre les pratiques d'entreprises telles que Michelin afin de garantir des chaînes d'approvisionnement « zéro déforestation », et de limiter leur impact sur les écosystèmes et, le cas échéant, les pousser à s'améliorer.

➔ ACTION

L'engagement a débuté en septembre 2025. La coalition d'investisseurs a identifié cinq axes prioritaires nécessitant des améliorations de pratique et de transparence chez Michelin : la certification, le monitoring satellitaire, les matériaux recyclés, la TNFD et les impacts positifs. Ces sujets ont été approfondis en analysant les pratiques sectorielles, les communications des pairs et les référentiels existants et en les comparant aux pratiques de Michelin. Parallèlement, les PRI ont sollicité le regard d'experts externes afin de compléter et affiner la compréhension technique des enjeux retenus. Ce travail préparatoire a conduit à un premier dialogue direct avec l'entreprise en décembre 2025, réunissant notamment le responsable achats durables, et permettant d'engager un échange

structuré autour des sujets clés identifiés. Au cours de notre premier échange avec Michelin, nous avons obtenu des éclairages substantiels sur les principaux sujets identifiés en amont. L'entreprise a notamment confirmé la provenance de ses approvisionnements et sa conformité à l'EUDR pour l'ensemble de son approvisionnement depuis fin 2024. Elle a également indiqué qu'un résumé de sa première évaluation TNFD LEAP sera publié en 2026, marquant une étape importante dans la structuration de son reporting nature. Michelin nous a également apporté de nombreuses clarifications sur ses pratiques afin de renforcer la durabilité de sa chaîne d'approvisionnement. Tous ces éléments nous ont permis d'obtenir une vision plus claire et concrète des actions de Michelin en matière de biodiversité.

➔ SUITE

Cette première rencontre nous a permis d'obtenir une vision plus claire et concrète des actions de Michelin en matière de biodiversité, mais certains points demeurent en suspens. Nous recontacterons l'entreprise en 2026 après publication de ses rapports, et notamment de LEAP, afin de poursuivre notre suivi des sujets identifiés.

1 – Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

Initiative collective : FABRIC

FABRIC (*Fostering Action on Biodiversity through Responsible Investment in Clothing*), qu'est-ce que c'est ?

C'est un programme d'engagement collaboratif lancé en 2025 par la *Finance for Biodiversity Foundation*. Il vise à accélérer la transformation durable du secteur textile et de l'habillement

Le secteur textile en chiffre

- ➔ Environ 10 % des émissions mondiales de CO₂.
- ➔ 35 % de la pollution microplastique primaire.
- ➔ Près de 20 % de la pollution mondiale de l'eau.

Les investisseurs s'engagent

- ➔ 90 : c'est le nombre de membres de *Finance for Biodiversity*.
- ➔ 23 trillions d'euros : c'est le montant des encours sous gestion que représentent les membres de *Finance for Biodiversity*.
- ➔ 16 : c'est le nombre d'entreprises visé par cette initiative.

Concrètement quels sont les résultats attendus ?

- ➔ L'adoption de pratiques favorables à la biodiversité.
- ➔ L'amélioration de la traçabilité des chaînes d'approvisionnement.
- ➔ La mise en place de cibles scientifiques, précises et limitées dans le temps.
- ➔ La réduction des impacts du secteur.

Exemple entreprise - LVMH¹

➔ OBJECTIF :

Le secteur textile et luxe présente des impacts significatifs sur la biodiversité, notamment en matière d'émissions, de pollution de l'eau et de microplastiques. L'engagement avec LVMH vise à accompagner le groupe dans le renforcement de son évaluation des impacts, de la traçabilité de ses matières premières et de son alignement avec les standards internationaux en biodiversité, dans un secteur identifié comme fortement matériel pour la nature.

➔ ACTION :

Nous avons rencontré LVMH à deux reprises en 2025. L'objectif de la première rencontre était de clarifier notre compréhension de la stratégie biodiversité du groupe. L'échange nous a permis de mieux comprendre la manière dont LVMH évalue ses impacts et dépendances, d'examiner les processus et objectifs en matière de traçabilité des matières premières, et d'identifier le niveau de maturité de ses engagements biodiversité. Il a également permis de mieux cerner la structuration des plans d'action en cours, les liens entre les différentes maisons et l'hétérogénéité de leurs pratiques.

Notre deuxième rencontre a permis d'affiner nos priorités. Le dialogue a porté sur les interactions entre maisons, la définition d'un standard minimum en matière de biodiversité applicable à l'ensemble du groupe, ainsi que sur l'approfondissement des enjeux liés à la traçabilité des matières premières – notamment dans le cadre de la mise en conformité avec la réglementation européenne. L'échange a également permis de suivre l'avancement de plusieurs chantiers transversaux, dont la préparation de la charte sur les matières premières.

➔ SUITE

L'engagement témoigne d'une prise en compte croissante de l'enjeu biodiversité par l'entreprise. La publication de l'analyse de double matérialité constitue une étape clé dans la structuration de la stratégie du groupe. On constate également une évolution de la culture interne, marquée par la mise en place de groupes de travail intermaisons dédiés aux enjeux biodiversité, favorisant une meilleure coordination et un partage d'expertise. Certains aspects nécessitent encore des efforts, notamment sur des matériaux exposés à des risques de déforestation tels que le cuir. Nous recontacterons l'entreprise en 2026 afin de suivre l'évolution de plusieurs projets, dont la publication de la charte sur les matières premières, l'avancée du projet pilote SBTN² sur le cachemire et la mise en conformité avec l'EUDR³.

¹ – Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

² – SBTN : Science-Based Targets Network (<https://www.wwf.fr/lab-transition-nature/le-cadre-sbtn>).

³ – EUDR : EU Deforestation Regulation (<https://eco-act.com/fr/blog/reglement-eudr-entreprises/>).

Glossaire

Agence de notation extra-financière

Les agences de notation extra-financière analysent et évaluent les entreprises et entités publiques relativement à leur performance environnementale, sociale et de gouvernance. Parmi les principales agences, on peut citer Vigeo ou encore MSCI.

Changement climatique

Modification durable du climat à l'échelle planétaire. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont été considérablement accrues par les activités humaines depuis le XIX^e siècle, ce qui a eu pour conséquence une modification du climat et un réchauffement global de la planète.

Controverses

Accusations dont peut faire l'objet un émetteur à la suite de la violation des conventions internationales sur l'environnement, le respect des droits humains...

Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)

Une directive de l'Union européenne qui vise à harmoniser et renforcer les obligations de reporting extra-financier des grandes entreprises européennes.

COP

Une COP (ou Conférence des parties) est une conférence internationale sur le climat qui réunit chaque année les États engagés depuis 1992 par la Convention Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

COP 16 sur la biodiversité

La 16^e Conférence des Parties s'est tenue en 2024 à Cali, en Colombie.

Cette conférence a marqué des avancées importantes en matière de biodiversité, notamment la reconnaissance des peuples autochtones et des personnes d'ascendance africaine comme acteurs clés dans la conservation de la nature.

COP 17 sur la biodiversité

C'est la 17^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB). Elle se tiendra en 2026 à Erevan, en Arménie. Cette conférence internationale réunira les pays signataires de la CDB pour discuter des engagements pris dans le Cadre mondial de la biodiversité et examiner les progrès réalisés.

Corporate Sustainability Due Diligence Directive (CSDDD)

Une directive de l'Union européenne qui vise à renforcer les obligations des entreprises en matière de devoir de vigilance, notamment sur l'ensemble de leur chaîne de valeur, afin d'identifier, prévenir et atténuer leurs impacts sur les droits humains et l'environnement.

Développement Durable

Formalisé par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement des Nations unies, à l'occasion de la publication du Rapport Brundtland en 1987, le concept de développement durable se définit comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». En d'autres termes, le développement durable repose sur la conciliation du progrès économique et social avec la préservation de l'environnement.

ESG

Désigne les critères Environnementaux (E), Sociaux (S) et de Gouvernance (G) qui constituent les trois piliers d'analyse pris en compte dans l'investissement responsable. Le critère environnemental inclut notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la prévention des pollutions ou encore la gestion des déchets. Le critère social inclut notamment le respect des droits de l'homme et du droit du travail, la santé et sécurité au travail ou encore le dialogue social. Le critère de gouvernance, qui désigne l'organisation du pouvoir au sein de l'entreprise, inclut notamment l'appréciation de l'indépendance du conseil d'administration, le respect des droits des actionnaires minoritaires et la vérification des comptes.

Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure (ENCORE)

Un projet de recherche et d'évaluation développé par la *Natural Capital Finance Alliance* (Global Canopy, UNEP FI, UNEP-WCMC).

Il vise à analyser les opportunités, les risques et l'exposition liés au capital naturel pour fournir des évaluations qualitatives permettant de visualiser les liens entre les activités économiques, les dépendances et les impacts.

Extra-financier

Relatif à la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, au-delà de la seule appréciation économique et financière.

Gaz à effet de serre (GES)

Les GES sont des gaz présents dans l'atmosphère terrestre qui absorbent une partie de l'énergie solaire renvoyée dans l'espace par la Terre sous forme de rayons infrarouges et

contribuent ainsi au réchauffement de la planète. Parmi les principaux GES, figurent notamment le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) ou encore la vapeur d'eau (H₂O).

ISR

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) consiste à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les placements financiers.

MSA

Le MSA est un indicateur qui exprime l'abondance relative moyenne des espèces originelles par rapport à leur abondance dans des écosystèmes non perturbés. Cet indicateur a été proposé dans le cadre du développement du modèle GLOBIO392, dont l'objectif est de simuler l'impact de différents scénarios de pressions humaines sur la biodiversité. Le MSA est développé par PBL, l'institut environnemental néerlandais qui a développé GLOBIO. Cet indicateur est reconnu par IPBES. En 2010, l'indicateur de biodiversité *Mean Species Abundance* (MSA) était à 68 %. En 2018, le MSA était à 63 % contre une limite planétaire fixé à 72 %.

MSAppb

MSAppb par milliard d'euros investis ou MSA ppb (*Mean Species Average Part Per Billion* = nombre moyen d'espèces observées dans un milieu donné sur une surface standardisée) par milliard d'euros investis.

MSA.km²

Unité de mesure du Global Diversity Score (GBS), où MSA est l'abondance moyenne des espèces (*Mean Species Abundance*), une

métrique exprimée en % caractérisant l'intégrité des écosystèmes. Les valeurs de MSA vont de 0 % à 100 %, 100 % représentant un écosystème intact non perturbé. Attention dans le Biodiversity Impact Analytics, le score agrégé de MSA.Km2, est donné pour 4 indicateurs qui sont Aquatic Dynamic, Aquatic Static, Terrestrial Dynamic et Terrestrial Static. Chaque indicateur représente la surface en km² théorique impacté pour un facteur de 0 % de MSA.

Pacte Mondial des Nations unies

Lancé en 2000, le Pacte Mondial est une initiative des Nations unies par le biais de laquelle les entreprises, associations ou organisations non gouvernementales signataires s'engagent volontairement à respecter dix principes relatifs aux droits de l'homme, au droit du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. La mise en œuvre de ces principes doit être attestée chaque année par les adhérents via la publication d'une « Communication sur le Progrès » sur le site internet du Pacte Mondial.

Parties prenantes

Les parties prenantes peuvent être définies comme tout individu ou groupe pouvant affecter les activités d'une entreprise ou être impacté par elle. Les entreprises socialement responsables doivent être transparentes envers leurs parties prenantes et prendre en compte leurs intérêts.

Science-Based Targets for Nature (SBTN)

Un groupe de travail international privé, créé en 2021 par le Conseil de stabilité financière, et composé d'acteurs du monde de la banque et de la finance, pour développer

un cadre pour la communication des risques et des opportunités financières liées à la nature, à la biodiversité et à la crise des écosystèmes. Il propose un guide avec principalement des lignes directrices et des données sur le niveau d'ambition des différentes entreprises en ce qui concerne leur impact sur la nature.

Outre sa mission de fixation d'objectifs, SBTN fournit sa propre « materiality map » fortement inspirée des travaux d'ENCORE avec des ajustements pour l'amener au niveau de l'ensemble de la chaîne de valeur.

Notre équipe



Victoria Richard Weill, CESGA

Gérante Actions Globales & Thématiques
Co-gérante du compartiment
Ofi Invest Biodiversity Global Equity
17 ans d'expérience

Victoria a rejoint Abeille Asset Management en 2021. Elle est aujourd'hui Gérante Actions Globales & Thématiques au sein d'Ofi Invest Asset Management. Avant de rejoindre Ofi Invest Asset Management, Victoria était gérante actions ISR chez BNP Paribas Asset Management où elle cogérait des portefeuilles ISR Best In Class Euro/ Europe et un fonds à thématique sociale depuis la création de ce dernier en 2011. Elle était également analyste financier sur les secteurs de la santé et de la consommation courante. Victoria est titulaire d'un Master 2 en Finance de l'Université Paris-V, d'un master 1 en Finance de l'INSEEC Bordeaux et du CESGA (Certified ESG Analyst).



Nils Merdy

Gérant Actions Globales & Thématiques
Co-gérant du compartiment
Ofi Invest Biodiversity Global Equity
5 ans d'expérience

Nils Merdy a rejoint Ofi Invest en juin 2020 en tant qu'assistant gérant, avant d'être nommé gérant en 2021. Pendant trois ans, il a été en charge de stratégies actions à impact environnemental et social. Il a cocréé, avec Victoria Richard, le fonds Ofi Invest Biodiversity Global Equity, qu'il cogère aujourd'hui. Il est titulaire d'un double Master en Finance délivré conjointement par HEC Liège et Aix-Marseille Université, formation alliant rigueur analytique et compétences en gestion d'actifs.



Léa Bozzi

Analyste ESG
Responsable engagement
8 ans d'expérience

Léa a intégré Ofi Invest Asset Management en 2022 en tant que coordinatrice des engagements. Dans ce rôle, elle représente la société à de nombreuses initiatives de place telles que les PRI, le FIR ou le FAIRR, elle est également responsable des engagements collectifs auxquels Ofi Invest Asset Management participe. Avant sa prise de fonction, elle était analyste ESG à la Banque Postale AM où elle était responsable de l'engagement sur les sujets sociaux spécifiquement. Léa est titulaire d'un master en droit de l'université de Lund en Suède.



Anastasiia Kashtanova

Analyste Quantitatif ISR
Modélisation quantitative ESG
6 ans d'expérience



Frédéric Tassin, SFAF

Responsable de la Gestion Actions
Globales & Thématiques
Co-gérant du compartiment
Ofi Invest Biodiversity Global Equity
30 ans d'expérience

Frédéric Tassin a rejoint Abeille Asset Management en 2001 en tant qu'Analyste Financier spécialisé sur les secteurs Banque, Assurance, Services et Immobiliers, puis en tant que responsable de l'équipe de gestion Actions. Il est aujourd'hui Directeur de la Gestion Actions Globales et Thématiques au sein d'Ofi Invest Asset Management. Frédéric a débuté sa carrière comme assistant de gestion chez CRI Inter expansion, où il est devenu gérant actions deux ans plus tard. Frédéric est titulaire d'un DESS de Finance de l'Université de Rennes I et d'un diplôme de la SFAF.



Pauline Albinet

Spécialiste Produits Actions &
Convertibles
15 ans d'expérience

Avant de rejoindre Ofi Invest Asset Management, Pauline était gérante actions sous mandats, puis gérante actions OPC chez Covéa Finance où elle cogérait des fonds ISR à thématiques sociales et environnementales. Elle y couvrait les secteurs des Services aux collectivités et bancaires. Pauline est diplômée de l'École de Commerce Européenne de Bordeaux, Groupe INSEEC et titulaire d'un Master 2 Banque - Finance de l'Université Panthéon Assas.



Lionel Heurtin

Analyste ESG
Recherche en Finance Durable
28 ans d'expérience

Lionel Heurtin a été comptable, puis contrôleur de gestion chez Essilor de 1997 à 1999. Puis, il a été gérant actions de 2000 à 2006 chez SSgA, et chez OFI Asset Management jusqu'à fin 2019. Depuis fin 2019 il est analyste Investissement Socialement Responsable (ISR) chez Ofi Invest Asset Management. Ses fonctions sont de voter en AG, de suivre les controverses, réaliser des analyses ISR et de faire de l'engagement avec les sociétés. Il suit en particulier les sociétés des secteurs immobilier, de la chimie, des services aux collectivités et la construction-BTP sur les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Il a depuis 2021, le poste de référent préservation de la biodiversité chez Ofi Invest Asset Management. Il est par ailleurs administrateur de la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) depuis avril 2022 et son trésorier depuis octobre 2023.

Anastasiia travaille dans la Recherche en Finance Responsable et couvre les sujets sur la modélisation des données en lien avec la biodiversité. Elle a commencé sa carrière chez Ofi Invest Asset Management en stage à l'équipe Recherche et Ingénierie Financière et puis rejoint l'équipe ESG comme analyste quantitatif ISR. Anastasiia est titulaire de Master 2 en Économie et Ingénierie Financière de l'Université Paris Dauphine-PSL.



Ofi invest
Asset Management



INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce rapport annuel d'information est établi par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR513849403422, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342.

Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'Ofi Invest Asset Management. Ce document et son contenu sont produits à titre purement indicatif et ne possèdent aucune valeur contractuelle. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Ofi Invest Asset Management à partir de sources et de données qu'elle estime fiables au jour de leur établissement. Les liens vers des sites web gérés par des tiers, présents dans ce document ne sont placés qu'à titre d'information. Ofi Invest Asset Management ne garantit aucunement le contenu, la qualité ou l'exhaustivité de tels sites web et ne peut par conséquent en être tenue pour responsable. La présence d'un lien vers le site web d'un tiers ne signifie pas qu'Ofi Invest Asset Management a conclu des accords de collaboration avec ce tiers ou qu'Ofi Invest Asset Management approuve les informations publiées sur de tels sites web.

Ce document d'information ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Global Fund – Ofi Invest Biodiversity Global Equity est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Global Fund d'Ofi Invest Lux (20, rue Dicks L-1417 Luxembourg – Luxembourg). Ofi Invest Asset Management est gestionnaire par délégation. Le Document d'Informations Clés (DIC) – rédigé en français – et le prospectus – en anglais – sont proposés aux souscripteurs préalablement à la souscription et remis à la souscription; ces éléments, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management et d'Ofi Invest Lux, ainsi que sur leurs sites internet respectifs. Les fonds présentés dans ce rapport annuel peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Ofi Invest Lux peut décider de mettre fin aux dispositions relatives à la commercialisation du fonds, conformément à la directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil. Les informations concernant le droit des investisseurs ainsi que les mécanismes de recours collectif aux niveaux national et de l'UE en cas de litige sont respectivement disponibles ici : <https://www.ofi-invest-lux.com/pdf/policies-and-documents/summary-of-investors-rights.pdf>. Le lien est disponible uniquement en langue anglaise. LU26/009202/301026



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement